

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2024

de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

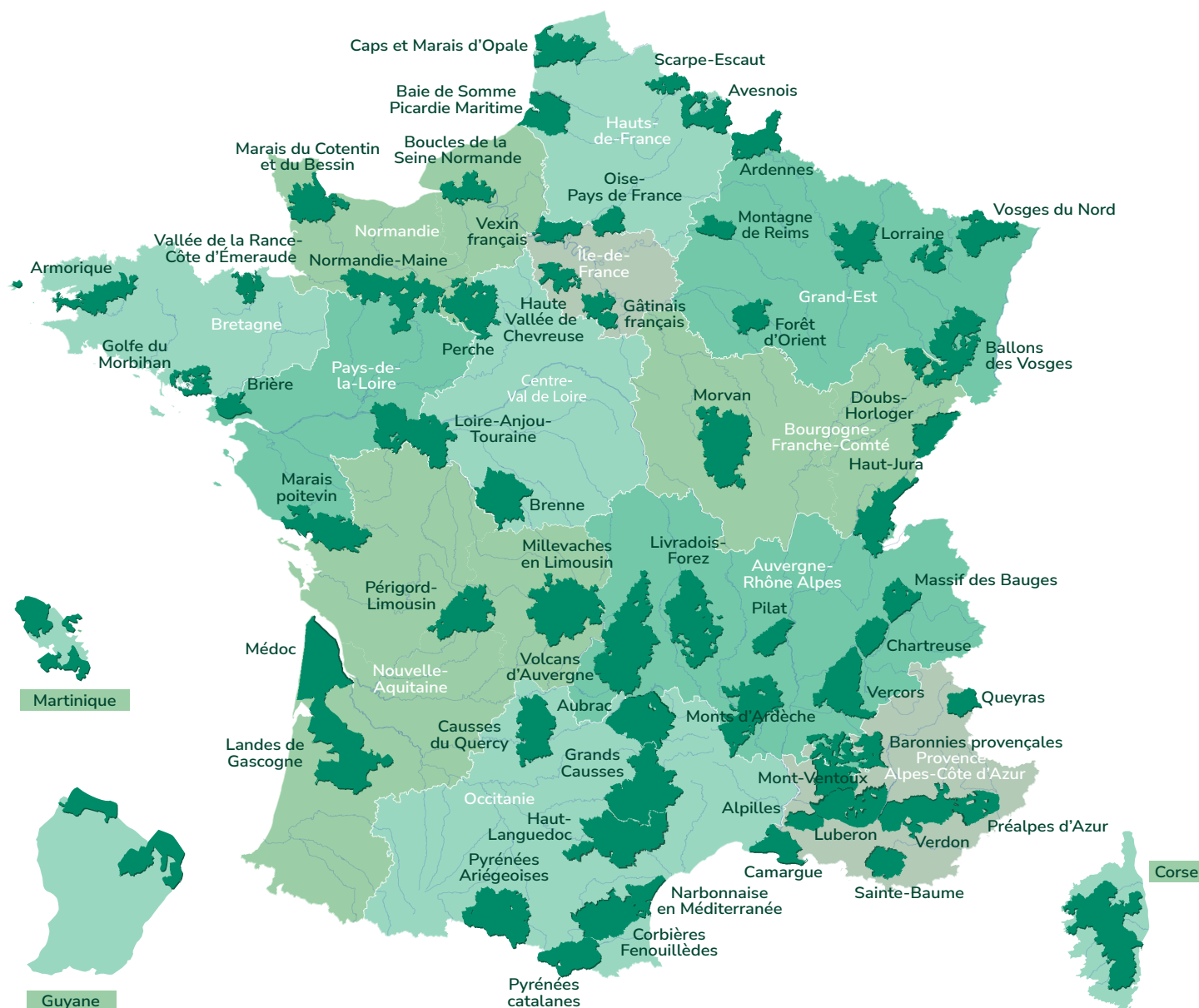


AVRIL 2025

RAPPORT

Une autre vie s'invente ici

59 Parcs naturels régionaux de France





12 faits marquants de l'année 2024

- La Fédération compte désormais 59 Parcs, avec la création du Parc naturel régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude en octobre.
- Philippe Gamen est élu président délégué de la Fédération lors de l'Assemblée générale.
- Le Congrès des Parcs accueille près de 900 participants dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.
- Le grand public découvre « J'explore la France » le 4 septembre en librairie, un ouvrage pour les 9-12 ans et leur famille, publié avec les éditions Casterman.
- La Fédération organise 20 webinaires, 11 séminaires thématiques, et 2 rencontres nationales.
- Elle a rendu 8 avis sur les renouvellements de chartes, 2 avis sur des projets de Parcs et 1 avis final pour la création du 59^e Parc Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude
- Une délégation de 28 personnes découvre la région du Vorarlberg en Autriche autour de la filière bois et du réseau de distribution des produits locaux.
- 27 nouveaux produits et services bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». 2400 entreprises sont désormais bénéficiaires de cette marque.
- La Fédération est partenaire du projet national Life Biodiv'France porté par l'OFB de 2024 à 2031. Elle anime 7 projets autour de la biodiversité : énergies, entreprises, prairies, Natura 2000, Familles à biodiversité positive, forêts, EVA.
- Elle est lauréate d'un appel à projet du Plan national alimentation pour le projet MIELLAT.
- Elle propose 4 nouveaux films sur sa chaîne « Inventer demain », qui compte désormais 64 films > www.youtube.com
- La Fédération accueille 10 délégations étrangères : québécoise, brésilienne, saoudienne, mexicaine, guinéenne, camerounaise, ivoirienne, sénégalaise, marocaine et béninoise.



Partie 1

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATION P6

- 1.1 Réunions statutaires P6
- 1.2 Partenariats nationaux P7
- 1.3 Contribution aux politiques publiques P8
- 1.4 Contributions aux instances nationales de concertation P9
- 1.5 Réseaux nationaux et internationaux P10
- 1.6 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs P11
- 1.7 Locaux P12

Partie 2

CORP P13

- 2.1 Une production qui s'organise autour de plusieurs réunions P13
- 2.2 Une coordination renforcée entre le CORP et les conseils scientifiques des Parcs P13
- 2.3 L'accompagnement du Congrès des Parcs 2024 P14
- 2.4 Stimuler la recherche et les échanges inter-Parcs P14

Partie 3

COMMUNICATION P15

- 3.1 Objectif 1 : faire (re)connaître la Fédération comme partenaire clé des décideurs politiques P15
- 3.2 Objectif 2 : Réaffirmer le modèle Parc auprès du grand public P16
- 3.3 Objectif 3 : Engager l'ensemble du réseau des Parcs P18

Partie 4

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES P19

- 4.1. Les avis sur les chartes P19
- 4.2. Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte P19
- 4.3 Réalisation d'études et création d'outils support pour les chartes P19
- 4.4 Évaluation des chartes P20
- 4.5. Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA P20
- 4.6 Cartographie et observation du territoire P22
- 4.7. Fonctionnement des syndicats mixtes P22

Partie 5

EUROPE ET INTERNATIONAL P24

- 5.1 Projets internationaux en 2024 P24
- 5.2 Rencontres internationales et événements marquants P25
- 5.3 Plaidoyer et perspectives pour 2025 P25

Partie 6

BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE P26

- 6.1 Séminaire biodiversité et gestion de l'espace P26
- 6.2 Implication dans des événements nationaux P26
- 6.3 Contribution aux politiques publiques P27
- 6.4 Accompagnement d'appels à projets et à manifestation d'intérêt « Biodiversité » P28
- 6.5 Défi familles à biodiversité positive P29
- 6.6 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires P29



sommaire

12 faits marquants de l'année 2024

P3

Partie 7

VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

7.1 Plan de déploiement national
de la marque P31

7.2 Évènementiel de la marque P32

7.3 Actions de communication
numérique P32

7.4 Consolidation de la
communauté « Valeurs Parc » P33

7.5 Animation et gestion
de la marque P33

Partie 8

ÉCONOMIE ET TOURISME

8.1 Tourisme durable et activités
de pleine nature P34

8.2 Développement économique P37

Partie 9

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

9.1 Actions transversales
Agriculture et alimentation P38

9.2 Alimentation, les Parcs
territoires d'une alimentation
responsable et durable P39

9.3 Agroécologie : Renforcer
et accompagner les pratiques
agroécologiques et faire le lien
avec une alimentation responsable,
durable et relocalisée P40

9.4 Concours général agricole des
pratiques agroécologiques / prairies
& parcours et agroforesterie P41

9.5 L'action prairies et aires
protégées dans le cadre
du LIFE BIODIV'FRANCE P42

Partie 10

FORÊT

10.1 Forêt, changement climatique
et carbone P44

10.2 Forêt et société P45

10.3 Forêt et biodiversité P45

10.4 Actions transversales P45

Partie 11

URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE

11.1 Paysage et urbanisme :
le projet local à la convergence
des transitions P46

11.2 L'enseignement supérieur
au bénéfice des territoires P47

11.3 Le paysage outil
de participation habitante :
Habiter Parc P47

11.4 Contribution au Plan
« Avenir Montagne » P48

11.5 Des Parcs engagés
sur le carbone P49

11.6 Énergie et territoire :
planification, convergence
des transitions, gestion
des évolutions technologiques :
l'énergie dans tous ses états P49

Partie 12

VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

12.1 Le séminaire technique
Culture et Éducation P52

12.2 L'engagement pour la jeunesse
en faveur de la biodiversité P53

12.3 La poursuite des actions en
faveur du patrimoine immatériel P53

12.4 L'implication des habitants P53

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

P54

Activité institutionnelle et représentations

1.1. LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a conduit une activité statutaire régulière en organisant **onze réunions de Bureau** et une Assemblée générale. Elle a animé un dispositif mixte de participation en présentiel et en distanciel, permettant à un maximum de personnes de participer aux réunions.

L'agenda des réunions statutaires

- **18 janvier** Bureau
- **15 février** Bureau
- **14 mars** Bureau
- **4 avril** Assemblée générale
- **4 avril** Bureau
- **16 mai** Bureau
- **13 juin** Bureau (dans le Parc des Boucles de la Seine Normandie)
- **4 juillet** Bureau
- **19 septembre** Bureau
- **10 octobre** Bureau
- **28 novembre** Bureau
- **19 décembre** Bureau

L'Assemblée générale du 4 avril s'est réunie à la mairie du 10^e arrondissement de Paris. Elle a approuvé le bilan financier 2023, le budget prévisionnel et le programme d'activités 2024 et a accueilli une délégation d'ENEDIS pour la signature d'un partenariat

Elle a modifié ses statuts afin de renforcer sa gouvernance en créant une fonction de président délégué, et a élu Philippe Gamen, à ce poste.

Le Bureau

Le Bureau a approuvé l'adhésion de 2 nouveaux membres :

- au sein du collège 1 : le Parc naturel régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude, après sa création (Bureau du 14 mars)
- Au sein du collège 4 : l'association Forest Stewardship Concil (FSC France) (Bureau du 13 juin)

Le Bureau a été mobilisé sur **8 renouvellements de chartes, 2 avis d'opportunité et 1 avis final** pour la création du Parc naturel régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude.

Il s'est mobilisé régulièrement sur les différentes politiques publiques et textes de loi portés par le gouvernement, et sur les partenariats nationaux de la Fédération.

Le Bureau a renouvelé le mandat de deux directeurs. En remplacement de Séverine Adroguer et François Charlet, le groupe des directeurs a proposé de nommer **Sandrine Guiheneuf et Yannick Nancy pour 3 ans**. Émilie Ruin, reste en place.

Fidèle à un usage instauré depuis quelques années, le Bureau s'est décentralisé pour sa réunion du 13 juin dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie. Ce fut l'occasion de rencontrer sur le terrain les représentants du Parc, et de découvrir ses actions emblématiques.

Déplacements du président et du président délégué

Le Président, Michaël Weber, et le Président délégué, Philippe Gamen ont rendu visite aux Parcs suivants :

- Alpilles, le 25 mai
- Boucles de la Seine Normandie, le 13 juin
- Ballons des Vosges le 26 juin

Venue de Philippe Gamen



- Gâtinais Français, le 16 septembre
- Oise pays de France, le 16 octobre
- Narbonnaise en Méditerranée, les 23, 24 et 25 octobre
- Martinique du 18 au 22 novembre
- Pilat le 11 décembre
- Doubs Horloger les 12 et 13 décembre

visite de Philippe Gamen, président délégué, dans le Parc du Doubs horloger



Les Commissions

Les 10 Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2024.



Les 10 commissions 2021-2027

- **Chartes et syndicats mixtes**
Président : Laurent Marting (Normandie-Maine)
- **Marque**
Président : Éric Provost (Brière)
- **Communication**
Présidente : Catherine Marlas (Causses du Quercy)
- **Europe et international**
Président : Sophie Tubiana (Loire-Anjou-Touraine)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
Président : Michel Garcia (Pyrénées catalanes)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
Président : Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Économie et tourisme**
Présidente : Michel Gros (Sainte-Baume)
- **Agriculture et alimentation**
Président : Guislain Cambier (Avesnois) puis Patricia Poupart (Baie de Somme Picardie maritime)
- **Forêt**
Président : Jacques Charron (Boucles de la Seine Normande)
- **Vie culturelle, sociale et éducation**
Président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français)

Le groupe des directeurs

La Fédération a réuni le groupe des directeurs tous les 2 mois. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité, de préparer des positions sur les éléments soumis au Bureau, et d'intégrer les nouveaux arrivants. Le groupe des directeurs s'est réuni en **séminaire du 11 au 13 septembre dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande**.

1.2 PARTENARIATS NATIONAUX

La Fédération a engagé et renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers, permettant de déployer un programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux.

2024 s'inscrit dans une dynamique de montée en puissance des partenariats avec **47 conventions financières dont 31 pluriannuelles**.

Partenariats financiers 2024 :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2027)
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : coopération internationale, et projet Protair au Brésil
- Ambassade de France en Guinée
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Région Grand Est : congrès Natura 2000
- Agence nationale de la Cohésion des territoires : Plan Montagne, Petites villes de demain
- Agence française de développement : projet FICOL au Mexique
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) : éco-rénovation
- Agence de la transition écologique (ADEME) : sols et ENR, éclairage public
- Office français de la biodiversité (OFB) : forêt, EVA, coopération européenne, agroécologie, Familles à biodiversité positive, jeunesse, collectivités
- Commission européenne : projet LIFE BIODIV'France (2024-2031)
- ATOUT FRANCE : Destination Parcs
- Caisse des Dépôts et consignations – Banque des Territoires : développement, transition climatique
- Sacem : création musicale
- Association internationale des Régions francophones : coopération internationale
- RESOLIS

Coopérations techniques et opérationnelles

La Fédération coopère également sur les plans technique et politique avec différentes **organisations nationales ou étrangères** :

- Agroparisteh : forêt (2024-2025) - Recherche
- Association RESOLIS : alimentation (2022-2024)
- Association AFALULA : coopération avec l'Arabie saoudite (2024)
- Chambres d'agriculture France
- Collectif des Parcs nationaux : agroécologie
- CREBA : écoconstruction
- INAO : produits agricoles (2021-2024)
- FNCUMA : alimentation (2022-2024)
- Fédération française de Cyclotourisme (2024)
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) : Défi familles à biodiversité positive (2024)
- Service national universel
- Le Pôle ressources national Sports de nature du ministère chargé des Sports (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes) : projet Outdoor (2022-2024)
- CNFPT : formations (2022-2024)
- Fondation du Patrimoine (2022-2025)

- Fédération nationale de l'agriculture biologique
- INRAE : recherche
- Instituts agro : recherche

Partenariats avec les entreprises

Elle conduit des partenariats avec des entreprises publiques et privées, dont certains font l'objet d'un soutien financier. Ces partenariats permettent de mener des actions nationales. Ils ont **vocation à être traduits, dans les Parcs intéressés, par des conventions particulières.**

- RTE** : partenariat initié en 2010
- GRTgaz** : partenariat initié en 2010
- EDF** : partenariat initié en 2018
- ENEDIS** : partenariat initié en 2022
- OMEXOM** : partenariat initié en 2023
- Tour de France** : partenariat pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO
- Casterman** : partenariat éditorial initié en 2022 pour l'édition d'un ouvrage jeunesse

Adhésions

La Fédération adhère en 2024 à **14 associations et collectifs nationaux**, afin de développer des synergies. Elle a enregistré 2 nouvelles adhésions en 2024.

- Alparcs
- Collectif Nourrir
- Fédération française de la randonnée pédestre (adhésion 2024) ; Philippe Gamen est élu au comité directeur de la Fédération française de randonnée
- France Patrimoine
- Frene
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- Forest Stewardship Concil (FSC France) (adhésion 2024)



Signature de la convention de partenariat avec FSC France
Carole Fonta, présidente du FSC France et Michaël Weber président FPNRF

- MAB France
- Projet national Terre
- Ramsar France
- Réserves naturelles de France
- Rivages de France
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

1.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Relations avec le Gouvernement et avec l'État

La Fédération est intervenue auprès du Gouvernement et des services de l'État pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- 8 avril : lancement du service civique écologique en présence du ministre de l'Écologie, **Christophe Béchu**
- 20 juin : entretien avec **Marina Maures**, conseillère territoires, foncier, investissements et finance carbone, auprès du ministre de l'Agriculture au sujet de la mise en valeur de l'agritourisme
- 16 septembre : visite de **Philippe Mazenc**, DGALN dans le Parc du Gâtinais Français avec une délégation de la Fédération (Michaël Weber, Eric, Brua, Nicolas Sanaa)
- 24 octobre : visite de **Françoise Gatel**, ministre déléguée à la ruralité pendant le congrès des Parcs dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée
- 12 novembre : réunion de travail avec la ministre de la transition écologique, **Agnès Pannier Runacher** sur le budget et le programme 113 qui finance entre autres les PNR
- 18 décembre : rendez-vous avec **Annie Gènevard**, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt



Eric Brua, directeur, Michaël Weber, président, Annie Gènevard ministre, Patricia Poupart, présidente de la commission agriculture, membre du Bureau de la FPNRF

Elle a été auditionnée sur les sujets suivants et a participé aux tables rondes :

- Audition à l'Assemblée nationale sur le pastoralisme le 7 mars
- Table ronde sur l'accès à la nature organisée par l'Assemblée nationale le 28 mars
- Audition au Sénat sur MI Evaluation de la loi de 2019 portant création de l'OFB le 30 mai
- Audition par une délégation de l'IGEDD sur la mise en œuvre des principes d'expérimentations et de différenciation
- Audition par une délégation de l'IGEDD sur l'encadrement des activités humaines susceptibles de compromettre les enjeux écologiques des zones de protection forte

- Audition à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission parlementaire sur la protection et la valorisation du paysage agricole dans le tourisme français le 11 septembre
- Audition sur l'accès aux données écologiques concernant les propriétés forestières privées le 22 novembre
- Audition et table ronde à l'Assemblée nationale sur la conciliation des usages de la nature et la protection de la biodiversité le 18 décembre

Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi l'élaboration de projets de loi et leur mise en œuvre afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis **avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements**.

- Décret portant sur les autorisations environnementales (paru le 1^{er} février)
- Formulation d'un avis sur le Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage 2024-2029 (paru le 23 février)
- Formulation d'un avis sur l'arrêté interministériel sur les obligations légales de débroussaillage (paru le 29 mars)
- Courrier au Premier ministre sur l'absence de décret permettant de déroger à l'obligation de compenser les défrichements pour les travaux qui présentent un gain écologique et paysager.
- Courrier à la DEB portant sur les avis des préfets et les principes guidant le classement en PNR et l'élaboration de la charte
- Suivi de l'application de la dotation aménités rurales dans les Parcs suite aux modifications des critères d'éligibilité
- Courrier au ministre de l'Agriculture sur la mise en œuvre de la BCAA 2 protection des zones humides et des tourbières
- Suivi du Projet de loi de finances 2025 et participation au groupe de réflexion du CNB portant sur le PLF 2025
- La Fédération tient à remercier les parlementaires qui se sont mobilisés pour défendre ces propositions.

Les liens avec le Sénat se sont amplifiés avec l'appui de Michaël Weber, sénateur de la Moselle. L'équipe technique a découvert le Sénat, accompagnée de Michaël Weber le 15 octobre.



1.4 CONTRIBUTIONS AUX INSTANCES NATIONALES DE CONCERTATION

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération, différents ministères et opérateurs publics sous tutelle de l'État, sur de nombreuses politiques publiques. Pour celles concernant plus particulièrement la biodiversité, on peut noter : règlement européen sur la restauration de la nature, stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030, stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030, plans nationaux (loup, insectes pollinisateurs et pollinisation, vieux bois et forêts subnaturelles...), etc. Voir partie 5.3.

La Fédération a également assuré une **représentation institutionnelle ou technique** et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans différentes instances consultatives, comités et groupes de travail :

- Comité national de la biodiversité (CNB)
- Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB)
- Comité d'orientation du concours général agricole des Pratiques agroécologiques
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes
- Comité des partenaires du programme de recherche-action ERABLE, animé par le GIP EPAU
- Comité des acteurs de la séquence « éviter, réduire, compenser », animé par le MTECT
- Commission nationale de la certification environnementale (CNCE)
- Comité National EcoQuartier, animé par le MTECT
- Comité de sélection Plan de Paysage, animé par le MTECT
- Comité Icomos sur le patrimoine, lien de solidarité entre ville/campagne
- Comité Petites Villes de Demain, animé par l'ANCT
- Comité national d'orientation Forêt d'exception, animé par l'ONF
- Conseil National de la Montagne
- Comités de pilotage de plusieurs Plans nationaux animés par l'État notamment les Pollinisateurs et pollinisation et vieux bois et forêts
- Comité de pilotage du Centre de ressources Natura 2000 ;
- Forum des parties prenantes du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)
- Pôle relais national « sport de nature » et dispositifs « Suricate » et « Outdoor vision »
- ONF
- Section CTPS RPG du ministère de l'Agriculture
- Groupe national Loup, animé par le MTECT et le MASA
- Groupe national Milieux humides, animé par le MTECT
- Groupe national Santé Environnement
- Groupe de travail « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)

- Groupe de Travail « Révision du référentiel FSC »
- Groupe de travail « Planif'Territoires » animé par le MTECT
- Groupe de travail « formations des élus au paysage » animé par le MTECT et FNCAUE
- Groupe de travail « Atlas du paysage » animé par le MTECT
- Groupe de travail « plans de paysage et transition énergétique » animé par le MTECT et ADEME
- Groupe thématique Agriculture, Forêt, Loisirs du Plan national Milieux humides, animé par Chambres d'agriculture France et le Forum des Marais Atlantiques
- Réseau « Montagne et Urbanisme »
- Réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité, co animé par l'OFB et le Cerema
- Réseau « Collectif des paysages de l'après-pétrole (PAP)
- Réseau « Acteurs du Paysage »

1.5 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les **congrès et instances** de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Comité français de l'UICN
- Europarc
- Bannière France. Patrimoine & Territoires d'exception
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN)
- Fédération française des Clubs Alpains et de montagne
- FAO (organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
- Office français de la biodiversité, dont sa Conférence des aires protégées
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (assemblée des parties prenantes)
- MAB France
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- Ramsar France
- Réseau des Grands Sites de France
- Réserves naturelles de France
- Régions de France
- Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)
- Comité nature de la Fondation François Sommer
- Cap'Com, réseau de professionnels de la communication publique

Interventions et événements

La Fédération est intervenue dans **plusieurs colloques nationaux et internationaux** pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Séminaire UICN/UNESCO sur la libre évolution du 8 au 9 janvier

- Journées européennes du CESE le 28 mars
- Salon SITEM le 3 avril
- Rencontres nationales des acteurs de la Trame verte et bleue le 3 juillet
- Assises nationales de la biodiversité du 18 au 20 septembre
- Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme du 25 au 27 septembre
- Forum des gestionnaires d'aires protégées le 8 octobre
- Congrès de l'ANEM le 11 octobre
- Colloque des Atlas de la biodiversité communale du 5 au 7 novembre
- Forum Biodiversité & Économie du 13 au 14 novembre
- Séminaire Dialogue EUROPARC le 14 novembre
- Séminaire International FAO «Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire : des engagements aux actions»
- 30 avril et 1^{er} mai 2024
- Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable de Terres en villes les 2 et 3 décembre 2024.

Elle a participé aux **jurys des concours, trophées et appels à projets ou manifestation d'intérêt** suivants :

- Concours général agricole des pratiques agroécologiques



Agnès Pannier-Runacher, ministre de l'Écologie et Philippe Gamen, président délégué

- Consultation nationale permanente du programme ERABLE
- Appel à projets « Dynamique, gestion, conservation et réhabilitation de la faune sauvage et de ses habitats » de la fondation François Sommer
- Appel à Manifestation d'Intérêt de projets de recherche du programme Sinapce « Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité dans les aires protégées »
- Concours « Innover à la campagne – J'entreprends là où j'ai envie de vivre ».
- Concours « Capitale française de la biodiversité »

1.6. CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires et webinaires thématiques, et formations en visio-conférences et en présentiel. Ces rencontres ont associé **élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain**, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

L'agenda des séminaires et rencontres 2024

Janvier

- Webinaire : Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional ?
- Webinaire : Foncier, installation, transmission : faire du renouvellement des générations un levier de la transition agroécologique

Février

- Webinaire : restitution de l'étude sur l'avis d'un Parc naturel in vivo
- Réunion des présidents des conseils scientifiques de Parcs
- Webinaire : Le rôle du paysage et de la planification dans l'intégration des infrastructures énergétiques.

Mars

- Webinaire : présentation du projet Prairies Aires protégées (LIFE BIODIV'FRANCE)
- Webinaire Natura 2000 et communication par la mission inter-réseaux N2000 et territoires
- Webinaire : le rôle du plan de paysage dans la mise en oeuvre du projet local
- Séminaire communication dans le Parc du Livradois-Forez

Avril

- Webinaire : présentation de l'observatoire de l'agroécologie et de l'alimentation des Parcs
- Webinaire : présentation de l'AAP Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique (ADEME-MASA)
- Webinaire : Ateliers hors les murs
- Séminaire Forêt dans le Parc de Lorraine
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace dans le Parc de Lorraine

Mai

- Séminaire des responsables administratifs et financiers dans le Parc du Morvan
- Webinaire : Alimentation : quels liens entre filières de proximité et qualité paysagère ?
- Réunion du CORP

Juin

- Séminaire EVA dans le Parc des Caps et Marais d'Opale
- Séminaire Matériaux biosourcés et bâtiments dans le Parc de la Brenne
- Congrès national des élus Natura 2000 dans le Parc des Ballons des Vosges
- Webinaire : Paysage et énergie
- Webinaire : la gouvernance institutionnelle
- Webinaire : Biodiversité domestique végétale (avec le GEVES)
- Webinaire : les PSE agricoles dans les Parcs, bilan et perspectives

Juillet

- Séminaire Agriculture-Alimentation dans le Parc de l'Avesnois

Septembre

- Séminaire des directeurs dans le Parc des Boucles de la Seine Normande
- Séminaire GéoPNR dans le Parc du Vercors
- Webinaire : Quelles spécificités des Parcs dans la mise en oeuvre du ZAN ?
- Webinaire Natura 2000 sur les Énergies renouvelables par la mission inter-réseaux N2000 et territoires

Octobre

- Séminaire Marque et Tourisme
- Congrès des Parcs dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée
- Webinaire : le paysage, outil de prévention des risques naturels ?

Novembre

- Séminaire Urbanisme, Paysage, Climat et Energie dans le Parc de la Martinique
- Webinaire : le cadre de vie, un levier d'amélioration du paysage
- Webinaire : comment intégrer le risque incendie dans les documents de gestion des aires protégées ?
- Réunion du CORP

Décembre

- Webinaire : Comment rédiger le cahier des charges d'un plan de paysage
- Webinaire sur la protection du foncier agricole avec l'INAO
- Webinaire destiné aux élus des communes des PNR sur les coûts complets et recettes en restauration scolaire.

Des **rendez-vous mensuels d'échanges en visioconférence** sont proposés par la Fédération sur différentes thématiques pour mutualiser les pratiques de manière fluide et informelle :

- Les cafés EVA
- Les cafés de Rev : pour les Parcs en révision
- Les cafés administratifs

Ces rendez-vous complètent les échanges sur les groupes collaboratifs de l'espace "membres" du site fédéral.

Animation et expertise

L'équipe de la Fédération est composée fin 2024 de **24 permanents dont 3 agents détachés** de la fonction publique territoriale.

Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter Parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle a été renforcée par :

- 4 personnes en CDD recrutées sur des actions du Life Biodiv'France : Défi Familles à Biodiversité positives, Prairies, Forêt / Entreprises, ENR.
- 1 CDD sur les ateliers Hors les murs des PNR, 1 CDD en continuité d'un stage sur l'observatoire des Parcs, 1 CDD sur le risque incendie
- 4 stagiaires sur l'adaptation des territoires dans les PNR, l'inventaire des démarches de structuration de l'offre locale dans les PNR, appui à la mise en œuvre de la coopération internationale des PNR, l'observatoire des PNR
- 3 agents à temps partiel mis à disposition par les Parcs sur l'éducation et la culture, le loup, la forêt et la filière bois ;

Un **nouveau poste de Responsable administrative Paie et RH** a été créé en janvier 2024. Une assistante a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2024 et une chargée de mission Communication a quitté ses fonctions.

1.7 LOCAUX

La Fédération a poursuivi les travaux de réhabilitation de ses locaux situés au 27 rue des Petits Hôtels, dans le 10^e arrondissement, à Paris. L'année 2024 a été consacrée à la **réhabilitation de la grande salle de réunion sous verrière**.

L'équipe technique y dispose depuis novembre 2023 de bureaux. Une petite salle de réunion a accueilli en 2024 les réunions de Bureau, directeurs et commissions.

À la fois bureaux et lieu de réunions, ces locaux sont aussi un espace ouvert d'échanges : Au cœur de Paris, ils ont accueilli en 2024, plusieurs délégations étrangères et 6 réunions de nos partenaires.

Les locaux seront complètement livrés en début d'année 2025.



Salle de réunion des locaux de FPNRF

Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)



L'activité du CORP en 2024 a été fortement déterminée par le Congrès de la Fédération qui le mobilise traditionnellement dans sa phase de préparation et lors de son déroulement, sur tous les aspects de la réflexion collective qui est engagée à cette occasion. Cet exercice de réflexion collective est une caractéristique originale du réseau des PNR auquel le CORP prend toute sa part.

Mais son activité a également permis de poursuivre son animation du réseau des conseils scientifiques des Parcs qui reste un axe fort de son action, et de développer quelques réflexions thématiques à l'occasion notamment d'échanges avec les membres de l'équipe de la Fédération qui viennent régulièrement exposer leurs activités et leurs outils lors de séances du CORP.

François Mitteau, président du CORP

2.1 UNE PRODUCTION QUI S'ORGANISE AUTOUR DE PLUSIEURS RÉUNIONS DU CORP

En 2024, **deux réunions plénières** du CORP ont permis de structurer son travail et ses productions :

- 7 mai (visioconférence) : **bilan des actions en cours, échanges sur l'Observatoire des transitions agroécologiques, et réflexion sur la gouvernance des Parcs.** Des discussions ont aussi porté sur le thème du Congrès à venir et sur la mobilisation des scientifiques.
- 19 novembre (en présentiel) : une réunion consacrée à **la ruralité et les transformations territoriales.** Un temps d'échange a été consacré aux dynamiques rurales en cours, à la nécessité de renouveler les approches du développement local, à la suite d'un exposé de l'UNADEL sur les enseignements des « écoutes territoriales ». Le CORP a mis en avant le besoin d'articuler davantage la recherche scientifique avec les réalités des espaces ruraux et les nouveaux défis de la transition écologique. La place des Parcs comme laboratoires d'innovation territoriale a été soulignée, tout comme la nécessité de renforcer les coopérations locales et la participation citoyenne.

2.2 UNE COORDINATION RENFORCÉE ENTRE LE CORP ET LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES PARCS

La collaboration entre le CORP et les conseils scientifiques des Parcs s'est renforcée avec :

- La **réunion annuelle des présidents des conseils scientifiques**, organisée le 6 février 2024 au Muséum national d'Histoire naturelle, qui a rassemblé 58 participants issus de 37 Parcs. Cette rencontre a permis d'échanger sur les activités des conseils scientifiques et d'entendre l'**intervention de Nadia Maïzi, membre du GIEC**, sur les questions de prospective face aux enjeux climatiques.

🔗 Visionner

- La mise en place de la **base de données des productions des conseils scientifiques**, pour mutualiser les connaissances et expériences entre Parcs.
- Un **travail de réflexion sur la gouvernance des conseils scientifiques**, qui a abouti à des recommandations actualisées sur leur rôle et leur articulation avec les élus et techniciens des Parcs.



2.3 . L'ACCOMPAGNEMENT DU CONGRÈS DES PARCS 2024

Le CORP a joué un rôle clé dans la **structuration du Congrès des Parcs 2024** à Narbonne :

- **dans la phase de préparation**, avec la coordination d'une étude préparatoire conduite sur plusieurs mois, avec l'appui de la société OCALIA, consacrée au thème du Congrès « Apprendre ensemble ». Cette étude qui a donné lieu à plusieurs réunions de suivi, a été utilisée pour la rédaction de la note du CORP introductive qui a été remise dans le dossier des congressistes. Le CORP a également été impliqué dans le choix des thématiques des ateliers ;
- **puis lors du Congrès**, avec la présentation de la note introductive en ouverture, la participation à tous les ateliers et plénières et la restitution d'une synthèse « à chaud » des travaux, lors de la séquence de clôture.

2.4 STIMULER LA RECHERCHE ET LES ÉCHANGES INTER-PNRE

Le CORP a intensifié son rôle de facilitateur de la recherche et des échanges entre les Parcs, à travers plusieurs actions :

- **la mise en œuvre de nouveaux projets liés l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** cofinancé par la CDC recherche, qui permet le transfert de pratiques innovantes entre plusieurs PNR sur les thématiques de l'eau, du climat de l'urbanisme durable. Un nouvel AMI a été lancé en 2024 ;
- **la facilitation des échanges entre Parcs et institutions de recherche**, notamment avec l'INRAE, Agro-ParisTech et les Instituts Agro, pour stimuler des interactions entre Recherche et Parcs.



Communication



La commission Communication accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'action annuel. J'ai le plaisir de la présider, appuyée par deux vice-présidents, Vincent Dedieu (Landes de Gascogne) et Dominique Santoni (Luberon). Le directeur référent est Yvon Brunelle (Avesnois). Elle s'est réunie les 26 juin et 27 novembre, a suivi les actions de communication et accompagné les grands chantiers de l'année. Je retiens particulièrement dans les actions 2024 la parution de l'ouvrage "J'explore la France" avec les éditions Casterman, fruit d'un travail collaboratif depuis deux ans et qui connaît un très bon accueil en librairies et le Congrès des Parcs, bien entendu, qui a réuni le réseau et ses partenaires en octobre dans le Parc de la Narbonnaise. 2024 était aussi la dernière année de la campagne "Quand on arrive en Parc" qui a rencontré un franc succès durant trois ans.

Catherine Marlas, présidente de la commission Communication, présidente du Parc des Causses du Quercy

Le premier semestre 2024 a été marqué par un travail d'**audit sur la communication numérique** de la Fédération des Parcs. Mené **conjointement avec un audit sur les outils de communication de la marque Valeurs Parc** et dans un contexte de déploiement du projet de plateforme touristique Destination Parc, l'audit a permis de dresser le bilan des actions numériques, d'analyser les atouts et menaces de chaque outil : réseaux sociaux, newsletter, site Internet. L'audit a abouti à des préconisations permettant de repositionner certains outils ou de réfléchir à leur refonte (site internet par exemple). L'une des principales conclusions a été de positionner la marque Valeurs Parc et la future plateforme Destination Parc comme clé d'entrée pour tous les outils numériques à destination du grand public. Cette nouvelle orientation sera concrétisée dans le courant de l'année 2025.

3.1 OBJECTIF 1 : FAIRE (RE)CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION COMME PARTENAIRE CLÉ DES DÉCIDEURS POLITIQUES

Pour y répondre, en 2024 :

Le magazine **Parcs** est édité à 16 800 exemplaires, principalement diffusé auprès des membres et partenaires de la Fédération, des élus et partenaires des Parcs, des élus régionaux, des parlementaires, des bénéficiaires de Valeurs Parc.

Le n°93 d'avril portait sur « **La destination Parcs, toujours plus durable** » pour y parler de tourisme. Il abordait aussi des sujets comme le récit construit par le Parc du Vercors sur la gestion du loup, mais encore sur le plan de Parc, l'habitat léger, le soutien des communes

pour préserver la biodiversité. Ce numéro invitait à la découverte des Parcs des Landes de Gascogne et de la Martinique et allait à la **rencontre de Sandra Lavorel, médaille d'or du CNRS sur l'écologie fonctionnelle**. La 4^e de couverture était offerte à la Fondation Espaces naturels de France.

➤ **N°93 avril**

Le n°94 d'octobre, portait, sur « **Des Parcs ouverts à l'international** ». Il valorisait aussi un programme de recherche sur la forêt, s'interrogeait sur l'adaptation des prairies au changement climatique, présentait la procédure d'avis des Parcs et les règles d'accès à la nature. Il invitait à la découverte des Parcs des Ardennes et du Mont Ventoux et allait à la **rencontre de Martin Vanier, géographe**, qui nous y parlait de reliance. La 4^e de couverture valorisait la parution de l'ouvrage jeunesse "J'explore la France" réalisé avec les éditions Casterman.

➤ **N°94 octobre**



Sur le plan des relations médias, en 2024, la Fédération des Parcs a adressé **13 communiqués de presse** en réaction à des faits d'actualité, à des projets de lois fous pour valoriser ses actions et sa propre actualité. Un peu plus d'une quarantaine de retombées presse a été identifiée à la suite de ces communiqués. Le travail de veille sur les relations médias a permis d'identifier **287 retombés médias en lien avec la marque Valeurs Parc**, et plus de **15 000 retombées pour l'ensemble du réseau** des Parcs.

En fin d'année, le **compte X** comptabilise 6843 abonnés avec un total de 110 publications pour 117 383 impressions (+94,53 % par rapport à 2023). Bien qu'active sur ce réseau depuis 2014, la Fédération a fait le choix en novembre, par décision de son Bureau, de se retirer de X.

Au cours de l'année, 10 éditions de la **newsletter** ont été adressées sur la base de 3 000 contacts (élus, agents des Parcs, partenaires...). Média attendu et plébiscité par ses abonnés, la newsletter est devenue un outil incontournable pour la communication de la Fédération des Parcs. Cet engouement pour le média se traduit par des audiences très haute : le taux d'ouverture moyen est de 56,9 %, le taux de clics est de 8,4 %.

➤ **Anciens numéros et inscription à la liste d'envoi**



Les Méristèmes, ces « **Belles histoires de Parcs qui se partagent et se multiplient** », valorisent des actions expérimentales ou innovantes qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. La Fédération a publié cinq nouveaux méristèmes sur les thèmes de la coopération internationale, la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale), la santé, les paysages, et l'agroécologie.

Les 19 méristèmes réalisés au total permettent de couvrir les thématiques d'actions des Parcs et offrent désormais une bonne couverture géographique.

➤ **Découvrir**

La Fédération a également réalisé une **photographie de la communication inter Parcs** et à l'échelle régionale.

3.2 OBJECTIF 2 : RÉAFFIRMER LE MODÈLE PARC AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



Une des actions marquantes de l'année 2024 pour la cible du grand public est la publication de l'**ouvrage jeunesse avec les éditions Casterman « J'explore la France »**. Fruit de deux ans de collaboration, il a été édité à 7 000 exemplaires et mis en vente en librairies et points de vente culturels à partir de septembre, France entière. Il s'agit d'un ouvrage documentaire de 200 pages rédigé par Justine de Lagausie et illus-

tré par Alex Viougeas et Mélodie Denturck qui recèle 140 occurrences de Parcs, pour 43 Parcs engagés dans ce projet. C'est le premier ouvrage à destination des jeunes (9-12 ans) et leurs familles.

Son lancement a été **appuyé par une promotion collective** de la Fédération et des Parcs naturels régionaux au travers d'un kit proposé à parution. Il faut souligner la gouvernance de ce projet porté par les commissions Communication, Éducation au territoire et Culture, suivi par un groupe de travail had hoc et accompagné par le ministère de la Culture et des associations nationales de bibliothécaires. Une séquence de lancement a également été réalisée au Congrès des Parcs puis au Salon de Montreuil, référence de l'édition jeunesse, sur le stand du ministère de la Culture.

Les réseaux sociaux de la Fédération ont été mobilisés pour assurer la promotion de l'ouvrage selon trois temps. L'annonce de la parution de l'ouvrage en septembre a enregistré des records d'audience sur Facebook (6 083 impressions, 5,5 % de taux d'engagement) et LinkedIn (6 740 impressions, 3 % de taux d'engagement). Des défis nature ou des mini-jeux en lien avec l'ouvrage ont été proposés chaque semaine entre octobre et novembre (12 publications) pour piquer la curiosité des abonnés, tant sur le livre que sur ses contenus. En fin d'année, la valorisation de l'ouvrage s'est articulée autour des fêtes de Noël.



L'édition de la **nouvelle vidéo d'animation « Comment agit un Parc ? »** vient compléter la réédition de 2023 « Qu'est-ce qu'un Parc ? ». En s'appuyant sur l'exemple des actions « Haies » conduites dans les Parcs, ce nouvel épisode présente le fonctionnement des Parcs depuis la concertation des acteurs, l'apport du Parc en ingénierie de projet jusqu'aux leviers financiers qu'un Parc peut mobiliser. Des versions traduites (voix off) en anglais et espagnol sont proposées. Publié en septembre, ce nouvel épisode a engendré plus de 550 vues en 2 mois.



➤ **Visionner**

La **campagne « Quand on arrive en Parc »** s'est poursuivie en 2024. Un travail avec un graphiste a permis d'enrichir la collection de deux nouveaux thèmes. L'un pour sensibiliser au bivouac et au camping dans les espaces naturels, l'autre pour informer sur les impacts des constructions naturelles, de type barrage ou cairn,

sur la biodiversité. Une collaboration avec une motion designer a également abouti à la mise en animation des dix visuels les plus emblématiques de la campagne. Partagé au format vidéo sur les réseaux sociaux, ces nouveaux supports ont permis de rafraîchir les visuels en donnant vie aux mascottes et personnages qui la peuplent.



L'animation de la campagne s'est déroulée d'avril à septembre en collaboration avec la marque Valeurs Parcs et a fédéré, une nouvelle fois, une vingtaine de Parcs.

 La campagne

La **page Facebook** Fédération des Parcs naturels régionaux clôture l'année avec 15 669 abonnés (+33,7 % par rapport à 2023) et un total de 122 contenus postés qui ont engendré 4 052 réactions sur 256 200 impressions. Ces contenus (photos, vidéos, articles...) ont permis d'accompagner les principales opérations de la Fédération des Parcs et de les promouvoir auprès du grand public. La campagne #QuandOnArriveEnParc, la publication de l'ouvrage « J'explore la France » et le Congrès des Parcs font parties des opérations qui ont reçu les plus grandes audiences sur ce réseau social.

La communication grand public se traduit également à travers les actions de **marketing territorial**, que ce soit sur la marque Valeurs Parc ou le projet Destination Parcs.

Les événements nationaux dont la Fédération peut être partenaire ou membre actif permettent également une visibilité auprès du grand public :

18^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la 18^e Fête de la nature du 22 au 26 mai sur la thématique « Découvrez les richesses naturelles de vos territoires ».

18 Parcs naturels régionaux ont inscrit plus d'une vingtaine de manifestations.

 fetedelnature.com



Bannière « France. Patrimoine & Territoires d'exception »

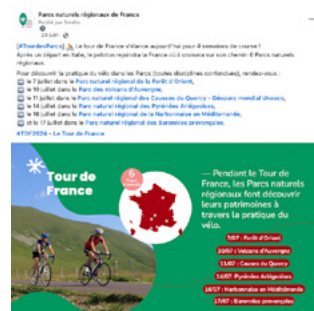
La Fédération a rejoint en 2020 les **7 réseaux réunis** sous la bannière commune « France. Patrimoines & Territoires d'exception ». L'association « France. Patrimoines & Territoires d'exception » a organisé plusieurs actions dont une participation collective au Salon SITEM du 3 et 4 avril regroupant 4 000 participants sur 2 jours sous le slogan « **7 réseaux 1 ambition** », la valorisation des 80 photos exposées les regroupant dans un catalogue, ainsi que la continuité d'exposition de certains panneaux dans dix gares SNCF, et pour terminer la création d'un manifeste commun, pour une véritable politique transversale en faveur des patrimoines, réalisé à destination des politiques, des journalistes et de nos réseaux sociaux.



 www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com

Tour de France

La Fédération et ASO, organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur collaboration pour valoriser les 6 Parcs naturels régionaux traversés par le Tour en 2024. La Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés par une **série de post identifié #TourdesParcs** (7 contenus Facebook et 7 post X). Cette action permet de présenter les Parcs traversés par le Tour, de sensibiliser à la pratique ordinaire du vélo (loisir et mobilité) et d'inviter à la découverte du territoire.



La Fédération maintient des **contacts avec des éditeurs nationaux et producteurs TV** pour accompagner tout projet utile. Ce fut le cas en 2024 avec les éditions Tallandier, Gallimard, l'IGN, Gédéon production, Arnaud Jamin. La Fédération a également accompagné la parution d'un ouvrage citant Des Parcs, « La Royale » de N. Bonnard » aux éditions La fontaine de Silbé et la publication de planches ornithologiques d'une illustratrice indépendante.

3.3 OBJECTIF 3 : ENGAGER L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DES PARCS

Le séminaire Communication, temps fort pour le réseau des communicants des Parcs, a rassemblé **35 participants, du 20 au 22 mars dans le Parc Livradois-Forez**. Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques, par exemple autour des réseaux sociaux et de la communication interne. Un intervenant, **Nicolas Barennes, doctorant en philosophie à la Fabrique des Transitions**, a été mobilisé sur le thème de la mise en récit du territoire et des transitions. Son intervention était suivie d'une table ronde avec des expériences des Parcs des Monts d'Ardèche et du Vercors.



Au-delà du séminaire, la Fédération entretient des **relations permanentes avec les 90 communicants des Parcs**. L'espace collaboratif, sur le site de la Fédération des Parcs, reste un outil essentiel pour engager le réseau des Parcs et ce pour de nombreuses thématiques, la communication en premier lieu.



Après 2 ans et demi de présence sur **LinkedIn**, la page de la Fédération des Parcs a trouvé son public. Avec ses **23 205 abonnés** en fin d'année, ce réseau représente maintenant la plus grande communauté d'abonnés de la Fédération. Axées sur l'animation du réseau des Parcs et les relations partenariales, ce sont les informations « métier » qui mobilisent le plus la communauté d'abonnés. Le Congrès des Parcs, la campagne « Quand on arrive en Parc » et la parution de l'ouvrage « J'explore la France » ont particulièrement marqué les audiences sur ce réseau. Depuis septembre, **une chronique « Gouvernance » est proposée chaque semaine**. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête conduite en 2023 par le pôle charte et syndicat mixte, et accompagné d'une infographie, cette chronique permet de décortiquer la fonctionnement des Parcs, chiffres et définition à l'appui.



Le **Congrès des Parcs** biennal, est le temps fort du réseau des Parcs. En 2024, il s'est tenu dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée du 23 au 25 octobre 2024 sur le thème « Apprendre ensemble, mobiliser les connaissances pour réussir la transition écologique des territoires ».



Le Congrès a rassemblé près de **900 congressistes, 56 Parcs représentés**, avec lors de la séance d'ouverture, l'intervention de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée, présidente de Régions de France, ainsi que la participation de délégations étrangères telle que celle de la Côte d'Ivoire avec son président du Conseil

régional du Kabadougou, **Monsieur Koné**, qui est intervenu lors de la séance de clôture.

L'**application mobile** quant à elle, a généré **plus de 627 installations** avec une moyenne de 8,99 clics (en 2022 6,2 clics).

Le **marché aux initiatives** y a rassemblé 61 Parcs et partenaires nationaux ou régionaux présentant **86 initiatives**, dont une grande majorité pour illustrer le thème du Congrès.

Toutes les présentations



En amont de l'évènement, une **animation sur X et LinkedIn** a permis de mettre en valeur les thématiques des ateliers et de faire parler du Congrès et de sa thématique annuelle. Du 23 au 25 octobre, les temps forts du Congrès furent aussi partagés sur X, LinkedIn et Facebook. Rien que pour LinkedIn, la tenue du Congrès a donné lieu à 8 publications comptabilisant 30410 impressions pour une taux d'engagement de 18 %. Une autre manière de témoigner de l'intérêt et de l'engouement du réseau des Parcs pour cette grande rencontre biennale.



Chartes et syndicats mixtes



La Commission Chartes et syndicats mixtes s'est réunie à trois reprises en 2024. Pensées comme des espaces de mise en débat et d'échanges, ces réunions ont permis d'aborder de nombreux sujets : dotation aménités rurales, optimisation et simplification de la procédure de révision, implication des habitants dans les révisions de charte, portée juridique des chartes de Parcs, développement du logiciel EVA. Cette année a été marquée par la création d'un observatoire des Parcs naturels régionaux avec la réalisation de premières fiches mettant en tendance le réseau sur des thématiques variées telles que la biodiversité, l'aménagement, l'habitat, l'agriculture, la forêt... La création de cet observatoire se poursuivra en 2025 afin de mettre en débat les analyses produites avec les différents partenaires du réseau des Parcs : ministères et ses services déconcentrés, agences d'État, réseaux de collectivités, associations d'élus, partenaires privés etc.

La commission Chartes et syndicats mixtes est appuyée par deux vice-présidents, Benoît Baranger (Loire Anjou Touraine), Dominique Escaron (Chartreuse), trois directeurs référents ; Emmanuelle Guilmault (Gâtinais Français), Sébastien Desanlis (Baie de Somme Picardie Maritime) et Artur Fatela (Chartreuse).

Laurent Marting, président de la commission Chartes et syndicats mixtes, président du Parc de Normandie-Maine

4.1. LES AVIS SUR LES CHARTES

Le Bureau de la Fédération est chargé de rendre des avis sur les chartes de Parcs en cours de révision. Ces avis contribuent à l'amélioration de leur contenu et s'inscrivent dans la procédure régissant l'attribution et le renouvellement du label Parc naturel régional. Afin de rendre ces avis, une visite de terrain est organisée sur deux journées, permettant de visualiser les différents milieux, paysages, sites remarquables et points d'intérêts du territoire. La Fédération est représentée par un élu du Bureau. En 2024, ce sont **11 visites et 9 avis** qui ont été réalisés.

4.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

Appui aux Parcs en révision

Près de quarante Parcs sont engagés dans la révision à différentes étapes de la procédure : de la préparation à l'entrée en révision à la consultation finale des collectivités sur le projet de charte. La Fédération a expérimenté des « Cafés de rêv' » : des échanges mensuels favorisant l'échange d'expérience entre les Parcs et leurs partenaires. De nombreux sujets y sont abordés : organisation de l'équipe, techniques de concertation, association des partenaires, mise en œuvre de l'enquête publique etc.

Visite du rapporteur, Jacques Charron dans le Parc de l'Avesnois



Appui aux Parcs en projet

En 2024, **une quinzaine de territoires sont engagés dans une démarche de création d'un Parc** naturel régional. Le décret de classement du Parc de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude a été publié en octobre 2024. La Fédération a rendu un avis favorable sur l'opportunité de création d'un Parc des Marais du Littoral Charentais et un avis favorable sur le dossier de charte du projet de Parc des Comminges Barousse Pyrénées. Au total, sept projets ont passé le stade de l'Avis d'opportunité et une dizaine sont dans un état de prospection plus ou moins avancé. Au cours de l'année, un accompagnement individuel a été dispensé sur sollicitation des projets de Parcs.



Visite du rapporteur, Laurent Marting, dans le Parc du Pilat

4.3 RÉALISATION D'ÉTUDES ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

Une **frise chronologique illustrée de la procédure de révision**, accompagnée d'un livret explicatif a été envoyée à l'ensemble des Parcs concernés par la procédure de révision, ainsi qu'aux services des Régions et services

déconcentrés de l'État. Ces deux outils ont une double visée de communication et pédagogique. Ils ont été conçus pour faciliter la compréhension de la procédure de révision des chartes auprès des différents acteurs qui participent à sa mise en œuvre, ainsi que du grand public. L'objectif est de permettre une meilleure gestion et une meilleure appropriation de l'exercice par toutes les personnes participant à l'écriture de la nouvelle charte.

La Fédération a poursuivi son rôle d'animation en favorisant le partage de documents, d'exemples, d'outils et de guides méthodologiques et thématiques. Elle anime un espace collaboratif dédié.

4.4 ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération appuie les Parcs dans leur démarche d'évaluation et anime ce réseau via la « **Communauté évaluation** ». Cette communauté rassemble principalement les chargés de mission « évaluation/EVA » des PNR, elle est également ouverte aux Parcs nationaux et aux Parcs naturels marins, elle s'adresse de manière générale à tout agent de ces Parcs intéressé par les sujets évaluation et EVA. L'animation de cette communauté a été complétée par l'organisation d'une formation-action sur l'évaluation et d'un webinaire de sensibilisation à l'évaluation dédié aux élus.

Communauté évaluation

Pour échanger autour des sujets de l'évaluation, la Fédération anime un groupe collaboratif sur l'espace membre du site internet de la Fédération : il permet d'échanger à tout moment, de poser des questions et de partager des documents et ressources.

En 2024, la Fédération a également organisé **trois réunions de la communauté évaluation**, deux en visio et une en présentielle. Elles ont permis d'échanger sur des retours d'expérience précis, de mettre en valeur des pratiques originales et efficaces et de faire le lien entre évaluation et EVA. La réunion en présentiel du 14 novembre qui a réuni 28 personnes, a permis d'approfondir deux sujets : l'implication des partenaires dans l'évaluation des chartes et la définition et le suivi des indicateurs.

Formation :

En septembre 2024 a eu lieu la **quatrième session de la formation-action sur l'évaluation** créée par la Fédération avec l'aide d'un expert en évaluation des politiques publiques en 2021 et en partenariat avec le CNFPT. Cette formation permet de poser les bases de la théorie et de la méthodologie d'évaluation dans les Parcs en donnant aux Parcs un vocabulaire commun, elle est également ponctuée d'exercices pratiques pour illustrer l'application dans les Parcs. En 2024, 9 agents des Parcs y ont participé et un suivi post-formation a été organisé.

Webinaire

En octobre 2024, un **webinaire de sensibilisation** à l'évaluation destiné principalement aux élus a rassemblé 50 participants. L'objectif était d'amener les acteurs à réfléchir à leurs reticences à évaluer et à les dépasser, de créer une ambiance positive sur le suivi et l'évaluation et de partager quelques éléments de connaissance communs sur le suivi et l'évaluation et leurs usages.

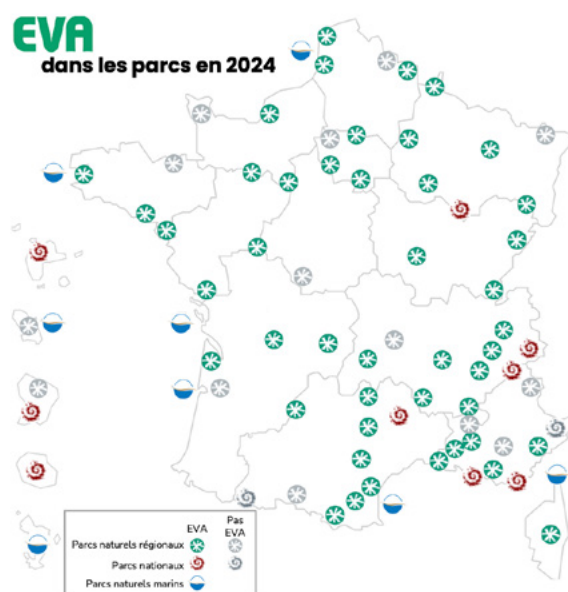
Ces différentes réunions et formations appréciées des Parcs permettent de renforcer la culture de l'évaluation. Elles seront reconduites et renforcées en 2025.

4.5 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

La Fédération a poursuivi la consolidation du logiciel EVA (outil de pilotage et appui à l'évaluation du projet de territoire des Parcs) et le renforcement de l'animation autour du logiciel comme préconisé par l'audit conduite en 2021.

Animation du réseau EVA

Fin 2024, on peut compter **67 comptes EVA dans les Parcs** (49 PNR, 10 PNx et 8 PNM) et trois comptes EVA « réseaux », un pour chaque réseau de Parc. Deux Parcs naturels régionaux ont réintégré le dispositif EVA cette année : le Parc du Vercors et le Parc du Luberon. Quatre Parcs naturels marins ont également intégré le dispositif cette année après l'intégration des quatre premiers fin 2022.



Accompagnement :

La Fédération a procédé à plusieurs présentations du logiciel EVA pour les Parcs et les accompagne dans la mise en place ou remise en place du logiciel. Les Parcs naturels marins qui rejoignent le logiciel EVA ont pu aussi bénéficier d'un accompagnement spécialisé à leur réseau :

- Accompagnement à la mise en place de l'outil
- Formation des équipes des Parcs naturels marins pour intégrer les premières fiches et le budget prévisionnel 2025
- Accompagnement à la mise en place d'une liaison automatique avec le logiciel comptable des Parcs naturels marins pour améliorer le suivi budgétaire

Formations :

Deux formations en présentiel ont été organisées pour les référents EVA avec un prestataire de formation, elles ont toutes deux rassemblées 15 participants. La formation de niveau débutant a permis de présenter le fonctionnement général du logiciel EVA et de prendre en main les fonctions centrales pour débiter dans le logiciel. La formation de niveau confirmé s'est concentrée sur

l'utilisation du module indicateurs et de ses nouvelles fonctionnalités ainsi que sur la gestion des opérations pluriannuelles et la gestion de l'annuaire dans EVA.



Formation EVA du 15 novembre dans les locaux de la Fédération

Pour faciliter les échanges dans le réseau EVA plusieurs outils sont mis à disposition :

- Le groupe collaboratif sur l'espace membre de la Fédération qui permet de communiquer sur les actualités EVA et qui rassemble 76 personnes fin 2024.
- Une liste de discussion qui permet de fluidifier les échanges sur les retours d'expérience sur le logiciel, elle rassemble fin 2024 65 abonnés qui ont échangé sur une trentaine de sujet dans l'année.
- Un annuaire a également été créé, reprenant les contacts des référents EVA pour les Parcs et l'utilisation de chacun afin de faciliter l'entraide entre Parcs sur EVA.

Des temps d'échanges spécifiques sont dédiés au logiciel EVA :

- Les cafés EVA ont lieu tous les deuxièmes mardis du mois soit sous format libre pour poser des questions, soit sous format webinar avec une démonstration d'une fonctionnalité ou un retour d'expérience d'un Parc. Ils ont rassemblé en moyenne une dizaine de personnes.

Le deuxième séminaire sur le logiciel EVA s'est tenu dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale du 11 au 13 juin 2024. Il a permis de rassembler des référents EVA représentants des trois réseaux de Parcs : Parcs régionaux, Parcs nationaux et Parcs marins ainsi que de l'OFB. Au programme : des actualités, un comité technique ouvert, des retours d'expérience sur l'utilisation d'EVA dans les Parcs et un atelier sur l'implication de l'équipe, de la direction et des élus dans le logiciel.

Des ressources sont disponibles et mises à jour pour les Parcs :

- Un centre de ressources est accessible à tous, il permet de partager des documents entre Parcs, tel que les manuels d'utilisation, les notes stratégiques de mise en place. Il contient également les enregistrements des cafés EVA et webinaires.

- La documentation en ligne est accessible à tous et mise à jour régulièrement. Elle permet une prise en main du logiciel par tous les utilisateurs et recense les nouveautés sur le logiciel.
- Un nouveau site internet pour communiquer sur EVA a été créé en 2024, il permet de faire connaître plus largement dans le réseau des Parcs mais aussi pour leurs partenaires et prestataires.
- La Fédération organise les demandes d'assistance et de résolution d'anomalie pour faire le lien entre les prestataires et les utilisateurs du logiciel. Un système de chat en ligne est disponible pour les questions d'utilisation des fonctionnalités et une plateforme de ticket est mise à disposition pour les demandes de résolutions d'anomalie.

Nouveautés et temps forts 2024 :

- Une enquête a été menée en 2024 dans les Parcs qui utilisent le logiciel, elle a récolté près de 150 réponses sur l'utilisation du logiciel, ses finalités ainsi que les atouts et les freins ressentis. Elle a permis de montrer que le logiciel EVA est perçu comme un logiciel utile pour la capitalisation des données et le rapportage notamment via les modules sur le budget et le temps passé mais qui doit aussi progresser sur les fonctionnalités de planification et sur le suivi des indicateurs. Il était encourageant de constater que les freins identifiés via l'enquête apparaissent surmontables et la plupart sont déjà en cours de résolution.
- Un compte EVA de démonstration et une vidéo de démonstration ont été mises en place.
- EVA a bénéficié d'un stand au Congrès des Parcs naturels régionaux qui a eu lieu dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée en octobre 2024.

Gouvernance :

Deux comités stratégiques et quatre comités techniques se sont tenus en 2024 :

- Le comité stratégique est composé de représentants de la Fédération et de l'OFB ainsi que des directeurs référents pour EVA. Il s'est attelé cette année à consolider le modèle économique du projet EVA. Il a également étudié le sujet des prestations nouvelles et à renouveler.
- Le comité technique est composé de référents EVA volontaires. Il a été principalement sollicité cette année sur l'évaluation et la priorisation des demandes de développement mais également sur la planification et la mise en œuvre de la résorption de la dette technique.

Évolutions du logiciel

- **Évolution des fonctionnalités :** Le comité technique a étudié et priorisé de nombreuses demandes de développement cette année. Trois déploiements ont pu être réalisés pour améliorer l'ergonomie du logiciel, apporter de nouvelles fonctionnalités et résoudre des anomalies. Un développement a eu lieu pour faire évoluer le module indicateur qui est au cœur de l'évaluation des Parcs. Ce développement est permis par le cofinancement de 3 Parcs, 2 PNX et l'OFB, ce qui en fait un bel exemple du potentiel du collectif..

- **Mise à jour du logiciel :** En 2024, la Fédération a investi massivement dans des développements afin de résorber la dette technique du logiciel. Après la mise à jour de la partie « back » du logiciel fin 2023-début 2024, la partie « interface avec l'utilisateur » est en cours de refonte fin 2024 jusqu'à fin 2025. Cette mise à jour apporte des perspectives encourageantes pour faire évoluer l'ergonomie générale du logiciel.

Pérennisation et perspectives pour EVA

La Fédération a obtenu un financement pour le projet EVA via le LIFE BIODIV' FRANCE qui a débuté mi-2024. Ce financement permet de pérenniser le modèle existant, de renforcer les performances du logiciel (en termes d'évolution fonctionnelle, de sécurité, d'ergonomie...) et de questionner la stratégie du logiciel sur son périmètre fonctionnel et son utilisation « réseau ». Il permet ainsi de donner de belles perspectives à long terme pour le logiciel.

4.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 14 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données géographiques sous le nom de « GéoPNR ». Plus de 40 Parcs ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale et aux systèmes d'informations géographiques (SIG). La Fédération a poursuivi en 2024 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et parfois d'informaticiens avec l'appui des Parcs Oise Pays de France et des Vosges du Nord. Tout au long de l'année de nombreux échanges ont eu lieu sur les données géographiques (IGN et évolutions de la géo-plateforme, mise à jour d'Open Street Map, élaboration des Plans de Référence, critères surfaces dotation aménités rurales, ...), et sur les outils (QGIS et ses modules, le SIDDT – Système d'information dédié aux territoires de l'INRAE – logiciels ESRI, base de données PostGIS – PostgreSQL et plateformes liées types GéoNature – GéoTrek – GéoPaysage – Géo-Rivières...).

Un **webinaire dédié à la plateforme SIDDT de l'INRAE** (<https://siddt.inrae.fr/>) et à son amélioration a été organisée ainsi qu'une réflexion sur les indicateurs biodiversité. D'autre part un séminaire de 3 jours dans le Parc du Vercors a eu lieu qui a permis de nombreux échanges.

Les « périmètres au format SIG » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année, deux envois au Muséum national d'Histoire naturelle ont permis de mettre à jour les périmètres de Parcs (par suite de l'intégration de communes supplémentaires ou renouvellement des labels « Parcs »), et surtout d'ajouter le 59^e Parc (Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude) créée en cours d'année : ces envois ont concerné 7 PNR au total.

Cette donnée permet à la fois la mise à jour de la couche officielle sur le site de l'INPN, la mise à jour de la carte IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le « Géoportail » et le portail « Open-data » du gouvernement, mais aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France

à l'Union européenne (Rapportage CDDA) et le calcul de la dotation de l'Etat auprès des communes. Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France.

Des indicateurs à l'échelle nationale pour représenter les Parcs

La Fédération a entamé en 2023, un travail visant à élaborer un **tableau de suivi de l'évolution des territoires de Parcs** naturels régionaux afin de communiquer sur des indicateurs caractérisant les Parcs à l'échelle nationale et de les comparer au reste du territoire. L'année 2024 a permis de stabiliser une liste d'indicateurs, mobiliser les données auprès des producteurs, définir des modes d'analyses (croisements, typologies, classification...) et les modes de représentations associés. Les premières fiches thématiques ont été produites, elles concernent la biodiversité, la forêt et l'aménagement du territoire.

4.7. FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

La Fédération apporte un appui aux Parcs sur le fonctionnement des syndicats mixtes à travers le « **Guide des syndicats mixtes** » mis à jour tous les ans.

➤ Guide des syndicats mixtes

Elle apporte aussi des réponses individuelles aux sollicitations des Parcs ou des services des Régions. Elle a rédigé ou mis à jour des notes de synthèse sur :

- **l'exception de quasi-régie**

➤ Voir la note

- **le budget et l'effectif** dans les Parcs naturels régionaux : données 2023

➤ Budgets et effectifs des Parcs

Gouvernance institutionnelle des syndicats mixtes

La Fédération a diffusé les résultats de l'étude de 2023 sur la gouvernance des syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux auprès de différentes cibles :

- **Mise à disposition des données** sur l'espace extranet

➤ Voir les données

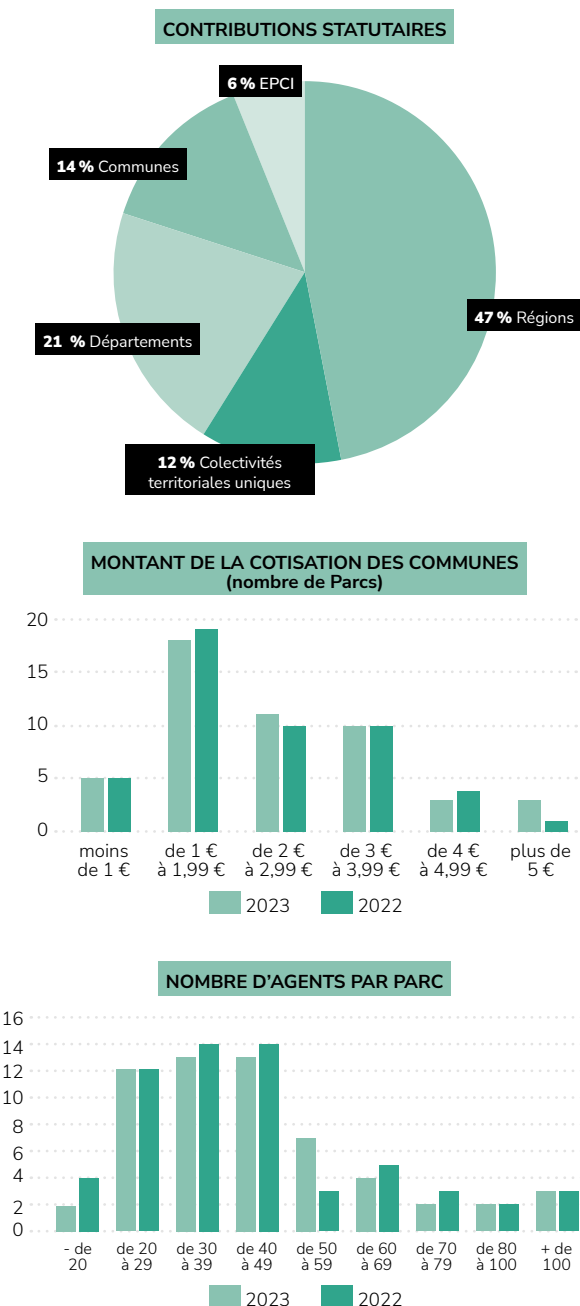
- Organisation d'un **webinaire de restitution** le 18 juin 2024, avec 92 participants

- **Campagne de communication sur LinkedIn** sur 6 mois : 25 carrousels ont été conçus pour découvrir les clés de la gouvernance des Parcs. Un thème est publié chaque semaine entre le 11 septembre 2024 et le 19 mars 2025.



Budgets des Parcs

La Fédération a actualisé l'**enquête annuelle sur les budgets et les effectifs** des Parcs afin de mettre à disposition des Parcs un tableau de bord national annuel.



Animation du réseau des responsables administratifs et financiers

Trois leviers ont été actionnés en 2024 :

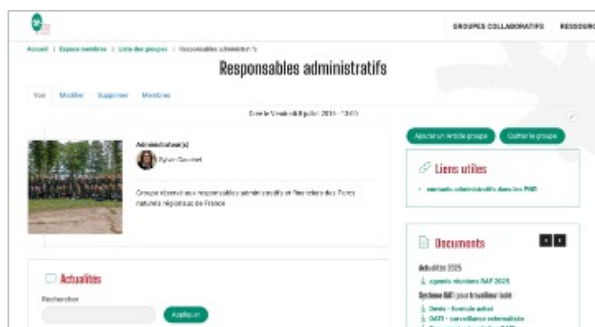
- Organisation de 10 « Cafés des administratifs » mensuels
- Espace extranet « responsables administratifs »
- Organisation d'un séminaire annuel

Les responsables administratifs et financiers des Parcs se sont réunis du 28 au 30 mai dans le Parc du Morvan pour **mettre en commun les méthodes de gestion administrative**. À l'ordre du jour une réflexion en plénière sur les métiers de l'administration dans un Parc et les interactions avec la direction, les relations

entre le Parc et le conseiller aux décideurs (ex. trésorier), le mécénat avec l'expérience d'espaces naturels régionaux Nord Pas de Calais, et toujours des ateliers sur les budgets : évolution des ressources, présentation des rapports d'orientation budgétaires, les ressources humaines photos

10 Cafés des administratifs, ont réunis tous les mois entre 20 et 30 personnes pour des échanges en webinaire pendant 1h30. Initiés en 2023 ils permettent d'aborder de manière interactive des sujets d'actualité, des questions, des pratiques.

Le forum des « Responsables administratifs » sur l'espace extranet compte plus de **70 fils de discussions** en 2024 sur des thèmes divers : le remboursement des frais, les travailleurs isolés, la présentation des budgets, les assurances, le registre santé et sécurité au travail... de nombreuses ressources y sont partagées. Il monte en puissance d'année en année et contribue au partage des ressources.



Développement des compétences

Les 58 Parcs naturels régionaux représentent en 2024, environ 2 700 agents, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, regroupés dans des équipes d'une trentaine de personnes en moyenne.

Le CNFPT et l'OFB se partagent une part importante du marché formation dans les Parcs. La Fédération a poursuivi sa coopération avec le CNFPT et a contribué au groupe de travail sur le développement des compétences au sein de l'Office français pour la biodiversité afin d'**ajuster l'offre de formation aux besoins des Parcs**. En 2024 :

- Démarrage d'un cycle de formation sur 10 jours pour les directeurs des Parcs.
- Contribution au déploiement d'une offre de formation commune OFB-CNFPPT sur la biodiversité dédiée aux agents des Parcs naturels régionaux. Ces formations sont publiées simultanément sur les catalogues de l'OFB et du CNFPPT. En 2024, cette offre comprend une trentaine de stages.
- Appui au renforcement des compétences, lors des séminaires thématiques de la Fédération sur les thèmes de la marque Valeurs Parc, et de la biodiversité.
- Réalisation de deux formations nationales sur l'évaluation des chartes, et sur l'échange et le travail avec les habitants.
- Mise en place d'un webinaire sur la gestion prévisionnelle des compétences (GPEC), réalisé le 14 janvier 2025, auprès de 36 participants.

Europe et International



L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de notre engagement à renforcer les liens internationaux des Parcs naturels régionaux, avec une attention particulière portée à l'Amérique Latine, l'Afrique et les projets européens. La Commission Europe et International a connu une dynamique forte, portée par des projets ambitieux et des partenariats consolidés. Plus que jamais, nous mesurons l'importance de la coopération décentralisée pour renforcer la résilience des territoires face aux aléas géopolitiques et préserver des liens humains solides, indépendants des fluctuations politiques nationales. Une nécessité à l'heure où le climat global, tant environnemental que politique, se tend de plus en plus.

Appuyée par ses vice-présidents Françoise Vespa (Haut Jura) et Guillaume Maréchal (Ardennes), ainsi que par ses directeurs référents Matthieu Cruège (Pyrénées Ariégeoises) et Isabelle Zarlenga (Scarpe-Escaut), la commission a su saisir de nombreuses opportunités pour intensifier les coopérations internationales du réseau en 2024. Sa réunion du 20 mars, la première en présentiel depuis plusieurs années, a été un moment clé de dialogue et de préparation de l'atelier n°5 « Apprendre du regard de l'autre » au Congrès des Parcs 2024.

Sophie Tubiana, présidente de la commission Europe et International, présidente du Parc Loire-Anjou-Touraine

5.1, PROJETS INTERNATIONAUX EN 2024

En 2024, la Fédération a poursuivi et développé plusieurs projets internationaux majeurs :

- **Projet Coop'R (2024-2025) :** Ce projet, mené en partenariat avec l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) a permis d'intensifier les échanges et d'organiser cinq webinaires sur des thématiques essentielles pour nos partenaires, notamment sur le tourisme

durable. Un moment fort du projet a été l'accueil d'une **délégation d'élus et de techniciens de 16 collectivités africaines** (Sénégal, Bénin, Maroc, Côte d'Ivoire, Cameroun) lors du Congrès des Parcs 2024. Coop'R fait également écho au projet PROTEMO, qui vise à adapter le modèle PNR en Guinée, avec une première rencontre organisée dans la commune de Moussayah.

 **Projet Coop'R**



- **Projet PROTEMO (2023-2024)** : Clap de fin pour ce beau projet de coopération avec la Guinée, mené aux côtés des Parcs Massif des Bauges et Doubs Horloger. Il a posé les bases d'un projet de territoire autour du **futur Parc national des Hauts Plateaux de Kounounkan**, avec l'élaboration d'un diagnostic éco-touristique en concertation avec les habitants, la rédaction d'une pré-charte, ainsi que la formation de cadres de concertation locaux. La dernière mission de novembre 2024 a permis d'identifier des pistes concrètes pour pérenniser cette dynamique et la déployer à plus grande échelle.



- **Projet PROT'AIR (2024-2026)** : Ce projet, impliquant cinq Parcs naturels régionaux (Haut-Languedoc, Pyrénées Ariégeoises, Guyane, Haute Vallée de Chevreuse et Monts d'Ardèche), a été lancé officiellement en octobre 2024 à l'ambassade du Brésil à Paris. Son objectif principal est de **valoriser l'agriculture familiale en lien avec le tourisme durable**. En décembre 2024, une volontaire de solidarité internationale a été recrutée et se rendra à Salvador de Bahia pour une mission d'un an afin de suivre l'évolution du projet.
- **Projet franco-québécois (2024-2025)** : Le partenariat entre le Parc Boucles de la Seine Normande et ses homologues québécois, centré sur l'alimentation durable, continue de se structurer. En avril 2024, la Fédération a participé au **colloque international « Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire : des engagements aux actions »** à Québec. Ces échanges ont favorisé un dialogue enrichissant entre territoires et ont permis d'identifier de nouvelles perspectives de coopération.
- **Projet franco-mexicain (2024)** : Le Parc du Haut Languedoc a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires mexicains autour de la **gestion forestière, du référencement des plantes utiles et du tourisme durable**. En 2024, l'accueil d'une délégation mexicaine a permis d'approfondir ces thématiques et de poser les bases d'une coopération renforcée.



5.2 RENCONTRES INTERNATIONALES ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

La Fédération a été impliquée dans de nombreuses rencontres et événements d'envergure :

- **Rencontre avec la DG Environnement de la Commission Européenne (octobre 2024)** : Cette réunion a permis d'orienter les futures actions de la Fédération dans le cadre des négociations des plans pluriannuels européens. Elle a aussi été l'occasion d'échanger sur les financements LIFE et les défis liés aux cofinancements.
- **Congrès des Parcs 2024** : avec plusieurs ateliers dédiés à la coopération internationale, notamment l'atelier n°5 « Apprendre du regard de l'autre ». L'accueil de délégations étrangères a permis de renforcer les collaborations avec les Parcs naturels régionaux et leurs homologues à l'international.
- **Animation du réseau EUROPARC et création d'un groupe de travail transfrontalier** : Grâce à un partenariat avec l'OFB (2024-2025), la Fédération a structuré l'animation de la section francophone d'EUROPARC avec trois réunions en ligne et deux en présentiel. De plus, un groupe de travail dédié aux gestionnaires d'aires protégées transfrontalières a été créé, afin d'identifier les opportunités de financement et de lever les obstacles actuels (cofinancements, ingénierie de projet, trésorerie).



Section francophone réunie au Congrès des Parcs

5.3 PLAIDOYER ET PERSPECTIVES POUR 2025

En 2024, la Fédération a intensifié son plaidoyer européen, en mettant l'accent sur les négociations liées à la loi de restauration de la nature. Un moment clé a été **l'élection de Sabrina Caire, vice-présidente du Parc Luberon, au Conseil d'administration d'EUROPARC**, renforçant ainsi la représentation des Parcs naturels régionaux à l'échelle européenne.

L'enquête de recensement des coopérations a permis de dresser un état des lieux précis des collaborations internationales des Parcs. Ces résultats serviront de base stratégique pour la feuille de route 2025-2035, avec pour objectif de rationaliser et structurer le soutien du réseau aux coopérations internationales.

Enfin, l'année 2024 s'est conclue sur une mission de préfiguration au Mexique, en vue du **montage d'un projet ambitieux avec l'État d'Oaxaca**. Ce projet vise à déployer le modèle Paysage Bioculturel (adapté du modèle Parcs) au Mexique sur les trois prochaines années. Son lancement est prévu au second semestre 2025.

Biodiversité et gestion de l'espace



J'ai le plaisir de présider la commission « Biodiversité et gestion de l'espace », appuyé par Pascal Dufores-tel (Marais poitevin), vice-président, et les directeurs référents Clothilde Duhayon (Corbières-Fenouillèdes) et Fabrice Château (Périgord-Limousin). La commission s'est réunie à quatre reprises en 2024 (8 mars, 4 juin, 17 septembre et 6 décembre). Cet espace d'échange réunit une soixantaine de participants à chaque réunion et comprend une séquence « La parole aux partenaires sur leurs actions pouvant concerner les Parcs ».

Cette année a été marquée par une forte montée en capacité d'animation de la Fédération sur l'enjeu de la biodiversité, en grande partie grâce au LIFE BIODIV'FRANCE : « Forêt et Biodiversité », « Entreprises et Biodiversité », « Énergies renouvelables et Biodiversité », « Défi Familles à biodiversité positive ». Le partenariat avec l'ANCT a permis une animation conséquente et la publication d'un guide sur « Une fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs ». La Fédération et l'OFB ont signé un partenariat pour trois ans pour mettre en œuvre des actions sur « Collectivités et Biodiversité », avec le soutien du MTECT. La biodiversité est un thème important des partenariats entre la Fédération et des entreprises, telles que GRTgaz et RTE. Enfin, La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires poursuit son intense activité.

Michel Garcia, président du Parc des Pyrénées catalanes, président du Parc des Pyrénées catalanes

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie à quatre reprises en 2024 (8 mars, 4 juin, 17 septembre et 6 décembre). Elle réunit une soixantaine de participants à chaque réunion

6.1 SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

Le séminaire annuel interParcs « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est déroulé les 24 et 25 avril dans le Parc de Lorraine. Il a réuni plus de 120 participants, principalement des élus et agents en charge de l'enjeu « Biodiversité » dans les Parcs, mais également la Région et la DREAL Grand Est et des partenaires nationaux (AgroParisTech, MTECT, OFB, ONF...).

Les temps en plénière ont permis d'aborder l'intégration écologique des énergies renouvelables plus globalement l'enjeu de la biodiversité dans les Parcs, qui émergent à l'occasion des révisions et élaborations de chartes de Parcs.

Trois ateliers thématiques ont été réalisés pour échanger sur :

- Prairies et biodiversité ;
- Observatoires / bases de données biodiversité ;
- Accompagner / mobiliser les communes sur la biodiversité.

6.2 IMPLICATION DANS DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

La Fédération a participé à plusieurs événements nationaux liés à l'enjeu de la biodiversité. On peut en citer cinq, représentatifs de son activité :

- **Colloque « Accès à la nature » le 28 mars à l'Assemblée nationale.** L'intervention de Michaël Weber, président de la Fédération, a permis de partager l'expérience des Parcs sur le sujet en illustrant par quelques opérations phares portées dans les territoires : outil numérique interactif « La météo des oiseaux » imaginé dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, programme Quiétude attitude, développé dans trois Parcs et une communauté de communes, régulation des flux de visiteurs dans les Parcs de Corse et du Verdon, campagne « Quand on arrive en Parc », portée par la Fédération des Parcs depuis 2022, 4^e colloque des Atlas de la biodiversité communale (ABC) du 5 au 7 novembre à Strasbourg, organisé par l'OFB. La Fédération, partenaire du colloque, est intervenue en ouverture et a coanimé deux ateliers (« Impliquer les entreprises du territoire dans son ABC » et « Mobiliser les agriculteurs dans l'ABC »). Quatre Parcs ont pu faire des retours d'expériences dans six ateliers (Lorraine, Martinique, Normandie-Maine et Vosges du Nord) ;

- **5^e Forum Biodiversité Économie du 13 au 14 novembre à La Villette, organisé par l'OFB.** La Fédération, partenaire du forum, a coanimé un atelier « Entreprises, biodiversité et dynamiques locales », dans lequel deux Parcs ont pu faire un retour d'expériences (Brière et Livradois-Foréz).

 Support

- **Journée nationale d'échange entre acteurs de la Trame verte et bleue (TVB) le 3 juillet à Paris**, organisée par l'OFB. La Fédération a animé une table-ronde autour de la mobilisation des acteurs des territoires sur la TVB, dans laquelle le Parc Scarpe-Escaut est intervenu.
- **Séminaire national sur la libre évolution du 8 au 9 janvier à Paris**, coorganisé par le Comité français de l'UICN et l'UNESCO. La Fédération, partenaire du séminaire, a participé à son élaboration. Le Parc du Morvan a pu faire un retour d'expériences.



6.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES « BIODIVERSITÉ »

La Fédération participe à l'élaboration ou la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques liées à l'enjeu de la biodiversité. Pour 2024, on peut citer à titre d'exemples :

- **Le règlement européen du 24 juin 2024 sur la restauration de la nature et son projet de plan stratégique national** : participation de la Fédération aux échanges organisés par le MTECT et l'OFB ;
- **La Stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030** *cf encart* ;
- **La Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030**. La Fédération a contribué à la mise en œuvre de plusieurs actions du 1^{er} plan national d'actions 2021-2024 de la stratégie, notamment le développement du réseau Sinapce (« Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques »), en appui à l'OFB : participation à l'élaboration du cahier de charge de l'appel à manifestation d'intérêt « Projets de recherche sur les activités

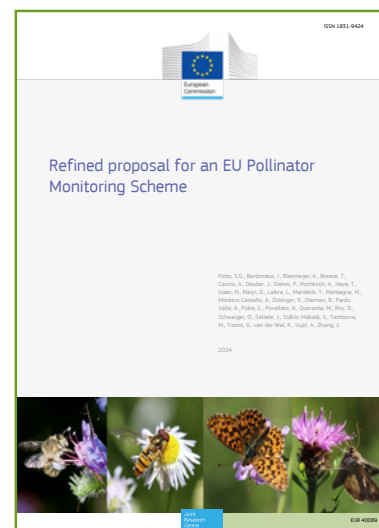
humaines en aires protégées » (voir partie 5.4), puis à la sélection des projets, et implication dans la conception de la vidéo sur la gestion du risque d'incendie dans le Parc des Alpilles

- **Décrets et arrêté du 21 novembre sur les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR).** Un échange dédié en commission « Biodiversité et gestion de l'espace » avec le MTECT, et des échanges avec la FRB et le MNHN sur les certificats (crédits) biodiversité, également en commission, ont permis d'identifier la contribution possible des Parcs sur ces deux sujets ;
- Les obligations légales de débroussaillage (OLD). Selon une carte établie par l'IGN, plus de 30 Parcs sont concernés, sur tout ou partie de leur territoire, par des OLD.

 Carte

Un échange dédié en commission « Biodiversité et gestion de l'espace », a permis de proposer un avis au Bureau de la Fédération sur l'arrêté interministériel du 29 mars 2024 sur le sujet ;

- **Arrêté du 3 juillet visant à faciliter l'implantation, en zone humide, de plans d'eau de moins d'1 ha :** avis (défavorable) de la Fédération lors de la consultation publique ;
- **Annexe verte « espèces protégées et leurs habitats », en forêt :** suivi de l'expérimentation en cours en Normandie, en lien avec la commission Forêt ;
- **Plan national d'actions (PNA) 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage.** La Fédération a participé aux différentes réunions du Groupe national Loup et à différents groupes de travail, et a organisé deux temps de partage d'expériences avec les Parcs (« expérimentations et suivi du loup » le 10 juin, et « médiation territoriale » le 27 juin) ;
- **Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026 :** échange avec 23 Parcs, organisé avec RNF le 4 juillet, suivi d'une note sur l'implication possible des Parcs dans les protocoles de suivi des pollinisateurs EUPoMS ;
- **Bonne condition agricole et environnementale (BCAE) 2 « Protection des zones humides et des tourbières » (conditionnalité des aides PAC).** Un travail croisé avec la commission « Agriculture et alimentation » et différents partenaires, a abouti à un avis de la Fédération, transmis aux ministères en charge de l'agriculture et de la biodiversité ainsi qu'à la Commission européenne ;
- **Inventaire national des plans d'eau :** échange en commission « Biodiversité et gestion de l'espace » sur le rôle possible des Parcs dans cet inventaire.





Contribution de la Fédération à la Stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030

De nombreuses actions de la Fédération contribuent à la mise en œuvre de la SNB 2030.

On peut, sans exhaustivité, citer les 7 suivantes :

- **Recensement d'actions** réalisées par les communes, dans les Parcs, ayant bénéficié de la dotation aménités rurales (voir action 5.6) et communication sur les actions les plus significatives (congrès des Parcs, plaquette de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires...) – Axe 1 Mesure 1 de la SNB 2030 ;
- **Travail sur les filières agricoles au travers de la marque « Valeurs PNR »** (cf. partie 6), action en faveur des ressources phytogénétiques et webinaire sur la commande publique en partenariat avec la FNAB (voir action 8.3.1) ; webinaire sur les PSE agricoles (voir action 8.3.4), etc. – Axe 1 Mesure 12 de la SNB 2030 ;
- **Lancement de l'action « renouer le dialogue entre gestionnaires d'aires protégées et acteurs de l'énergie pour une meilleure intégration des enjeux de biodiversité »** du LIFE Biodiv'France et partenariats avec EDF, Enedis, Engie, GRTgaz, Omexom et RTE (cf. partie 10) – Axe 1 Mesure 15 de la SNB 2030 ;
- **Publication d'un guide sur « Une fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs »**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCT – Plan Avenir Montagnes (cf. partie 10) – Axe 1 Mesure 18 de la SNB 2030 ;
- **Lancement des Ateliers hors les murs « Biodiversité »** (cf. partie 10) – Axe 3 Mesure 30 de la SNB 2030 ;
- **Animation du Défi Familles à biodiversité positive** (voir action 5.5) – Axe 3 Mesure 33 de la SNB 2030 ;
- **Développement d'une méthode Label Bas Carbone « Libre Évolution »** (voir action 9.1 – Axe 4 Mesure 37 de la SNB 2030.

Les PNR, de leur côté, contribuent bien-sûr également à la mise en œuvre de la SNB 2030, souvent via des plans ou stratégies régionales en faveur de la biodiversité.

6.4 ACCOMPAGNEMENT D'APPELS À PROJETS ET À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « BIODIVERSITÉ »

De nombreux projets sur l'enjeu de la préservation de la biodiversité sont menés par les Parcs en réponse à des appels à projets (AAP) ou des appels à manifestation d'intérêt (AMI), proposés, souvent, au niveau régional, des bassins versants ou national. Afin que les AAP/AMI « Biodiversité » proposés au niveau national auxquels les Parcs sont amenés à répondre cadrent le plus possible avec leurs besoins, la Fédération accompagne, sous des formes variées, les structures porteuses de ces appels.

En 2024, la Fédération a accompagné les 6 AAP/AMI « Biodiversité » suivants :

- **AAP « Patrimoine naturel et biodiversité » de la Fondation du Patrimoine.** En 2024 : 1,5 M€. 2 projets déposés par des Parcs, tous deux lauréats. Plus largement, 9 projets lauréats sont situés dans des Parcs. La Fédération a participé à l'élaboration du cahier de charge ;
- **Programme ERABLE « Mobilisation des élus par la recherche-action sur la biodiversité locale » du GIP EPAU,** lancé en 2024. 3 M€. 29 projets déposés concernent des territoires de Parcs. 3 des 7 projets déjà annoncés lauréats sont en territoire Parc. Rôle de la Fédération : participation à l'élaboration du cahier de charge et à la sélection des projets ;
- **AMI Sinapce « Projets de recherche sur les activités humaines en aires protégées » de l'OFB,** lancé en 2024. 0,9 M€. 14 des 34 projets déposés concernent des territoires de Parcs. 5 des 11 projets retenus pour la seconde étape de sélection sont en territoire Parc. Rôle de la Fédération : participation à l'élaboration du cahier de charge et à la sélection des projets ;

- **AAP « Reconquête de la biodiversité dans les territoires » de l'OFB lié au jeu de grattage Mission Nature de la Française des Jeux.** En 2024 : 7 M€. 5 des 19 projets lauréats sont situés dans des Parcs. La Fédération avait soumis l'idée d'un « loto patrimoine naturel » à Nicolas Hulot, en 2017, lors de l'écriture de son « plan biodiversité » ;
- **AAP « Conservation de la faune sauvage et de ses habitats dans les écosystèmes » de la fondation François Sommer.** En 2024 : 0,5 M€. Un des 19 projets lauréats concerne un territoire classé Parc. Rôle de la Fédération : participation à l'élaboration du cahier de charge et à la sélection des projets ;
- **AAP « Prise en compte de la biodiversité dans la gestion des infrastructures du réseau RTE (lignes et postes électriques) »,** proposé par RTE, depuis 2014, spécifiquement aux Parcs, aux réserves naturelles et aux conservatoires d'espaces naturels. En 2024, RTE, la Fédération, RNF et la FCEN ont retravaillé le cahier de charge, pour une relance de l'appel début 2025.

Vaches sous des lignes RTE dans le Parc des Pyrénées ariégeoises



6.5 DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE



La Fédération a poursuivi l'animation du Défi Familles à biodiversité positive pour la quatrième année. **Sept Parcs ont animé le Défi local en 2024 : Avesnois, Causses du Quercy, Grands Causses, Lorraine, Monts d'Ardèche, Verdon et Vosges du Nord.** À l'instar des années précédentes, une centaine de nouvelles familles

ont été accompagnées, pour s'interroger sur leur « empreinte biodiversité » et tenter de la réduire, grâce à des gestes simples de la vie quotidienne et de leurs actes de consommation.

Des éléments essentiels au dispositif, produits en 2023 par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), ont été testés auprès des familles engagées dans le Défi et soumis au regard des Parcs, ainsi qu'à celui des partenaires. Il s'agit de **fiches de cadrage thématiques**, à destination des animateurs locaux du Défi, et de leurs autodiagnostic associés, à l'usage des familles. Ces documents portent sur les thèmes suivants : alimentation, mobilité, jardinage, éclairage, entretien, vacances / loisirs de nature. Les fiches de cadrage ont pour but d'explicitier scientifiquement les liens, souvent indirects, entre la biodiversité et nos gestes du quotidien, tandis que les autodiagnostic proposent une méthode d'autoévaluation de son « empreinte biodiversité »

Depuis 2022, le Défi bénéficie d'un accompagnement par une chercheuse en psychologie environnementale du CNRS, qui étudie la dimension participative du Défi, son ancrage territorial et les modalités du passage à la réalisation, dans le temps, par les familles, de pratiques favorables à la biodiversité. En 2024, la **seconde partie du rapport de synthèse, portant sur l'impact de la participation au Défi sur les changements de comportements des familles** (entretiens auprès de familles des éditions 2021 et 2022), a été livrée.

Une vidéo présentant le Défi a été réalisée.

 **Découvrir le Défi Familles à biodiversité positive**

6.6 COORDINATION NATURA 2000 INTER-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Depuis 5 ans, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves Naturelles de France et le réseau des Grands Sites de France portent une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000.

Le comité des élus Natura 2000

Le comité des élus s'est réuni à deux reprises en 2024 : le 27 février puis le 28 novembre. Il a été rejoint par 3 nouveaux binômes élu/technicien. **Dix régions géographiques sont désormais représentées au sein de cette instance.**

Deuxième Congrès national des élus Natura 2000

Du 24 au 26 juin 2024, la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires a réuni, dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le réseau des élus Natura 2000. Les trois jours de congrès ont permis de rassembler **200 participants** autour de la thématique de la restauration de la nature, en lien avec le règlement européen. Les temps de travail (plénières, ateliers, visites de terrain) ont permis le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre élus, animateurs Natura 2000, agents des régions et représentants des services de l'État.



Congrès élus N2000, sortie Viel Armand2

La place des élus dans la politique Natura 2000

Deux webinaires ont été proposés en 2024 sur ce thème afin d'acculturer les élus à la politique Natura 2000, mettre en avant leur rôle dans sa mise en œuvre au niveau local et identifier les avantages et opportunités du dispositif. La première session a été consacrée à la communication dans le réseau Natura 2000 tandis que la deuxième s'est focalisée sur le sujet des énergies renouvelables. Ces événements ont permis de rassembler près de 400 participants.



Rencontres régionales des élus Natura 2000

En 2024, la mission inter-réseaux a poursuivi son tour des Régions avec l'organisation de **trois nouvelles rencontres régionales**. Débuté le 4 avril en Occitanie, il s'est poursuivi en région Sud, le 12 novembre puis en Bretagne le 19 novembre. Préparés en partenariat avec les Régions et le soutien de l'État, ces évènements ont réuni au total **175 participants** démontrant ainsi le dynamisme des élus et leur volonté de développer un réseau structuré au niveau régional.



Rencontre régionale Région Sud

Vidéos « Dans la peau d'un élu Natura 2000 »

Au cours de l'année, la mission inter-réseaux est allée à la rencontre de présidents de comité de pilotage pour en savoir un peu plus sur les actions réalisées dans leurs territoires. Accompagnée par un vidéaste professionnel, ce sont ainsi **2 capsules vidéo** qui ont vu le jour sur les thèmes de la restauration en zone littorale et de l'extinction de l'éclairage public.

 **Visionner**



La page LinkedIn prend de l'essor

En 2024, la page LinkedIn de la mission a enregistré une nette augmentation de son audience, réunissant désormais plus de 1 700 abonnés. Au total, 93 contenus ont été publiés cette année, mettant en avant les actualités de la mission ainsi que **trois nouvelles chroniques** lancées en 2024 : « Paroles d'élus », « Natura 2000, on vous explique » et « À vos obs ».

Collection « Natura 2000, les belles histoires »

12 nouveaux retours d'expérience portant sur la gestion, la communication ou l'ancrage territorial ont été rédigés en 2024, portant à 40 le total des belles histoires partagées depuis 2022.

 **Voir la collection**

La dotation aménités rurales

Pour valoriser la dotation aménités rurales auprès des élus communaux, la mission inter-réseaux a **actualisé sa plaquette d'information** dédiée à ce dispositif. Elle l'a également présentée à de nombreuses occasions au cours de l'année, notamment lors du Café de Gen organisé par l'ARB Occitanie, la formation prise de poste animée par l'OFB, les rencontres régionales...

Comprendre Natura 2000, guide pratique pour les élus

En 2024, la mission inter-réseaux a conçu un document permettant de centraliser les informations essentielles sur le dispositif Natura 2000 à connaître par les élus : historique de la politique, chiffres clés, rôle des élus dans la gouvernance des sites... Enrichi de témoignages d'élus sous forme d'encarts, ce **guide sera publié début 2025**.

Natura 2000 et Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Les ABC sont un dispositif, proposé par l'OFB, à disposition des élus du bloc communal, pour rassembler la connaissance naturaliste, sensibiliser les habitants et les socio-professionnels à la préservation du patrimoine naturel local et coconstruire un plan d'actions en faveur de la biodiversité. La mission inter-réseaux a animé un atelier « **ABC et Natura 2000 : des outils complémentaires** », le 6 novembre à Strasbourg, lors du 4^e colloque des ABC organisé par l'OFB.

Vidéo métropole Nice Côte d'Azur

Valeurs Parc naturel régional



En 2024, le travail de la commission a principalement porté sur la construction de la nouvelle stratégie de déploiement de la marque en matière de communication. En effet, 8 ans après le lancement de la marque commune et suite à l'audit réalisé, nous avons inscrit la marque comme la passerelle entre la communication institutionnelle et celle orientée vers le public de visiteurs. Dans ce cadre, la stratégie de la marque contribuera pleinement à la plateforme numérique « Destination Parcs » et sa valorisation au sein des réseaux sociaux.

La commission Marque s'est réunie à 5 reprises : 19 janvier, 11 mars, 28 avril, 17 mai, 18 septembre et 13 décembre. Celle-ci a accompagné le travail en inter-commissions (« Communication » et « Économie et tourisme ») dans le cadre du plan de communication, de l'animation et la gestion de la marque, et du suivi et la validation des marquages proposés par les Parcs en « Agriculture et alimentation », « Tourisme » et « Artisanat ».

L'une de ces réunions (la centième de la Commission) s'est déroulée au Sénat à l'invitation de Michaël Weber. Ce fut l'occasion de revenir sur plus de 25 ans d'engagement du réseau dans la marque avec ses 4 phases : la mise en œuvre de la stratégie commune de marquage puis sa consolidation avant le processus de création de la marque unique « Valeurs Parc » et enfin le lancement du plan de déploiement national. Nous avons aussi fait le point sur la dynamique actuelle (50 Parcs engagés, plus de 500 référentiels développés, 2400 entreprises bénéficiaires dans tous les secteurs d'activité).

La commission Marque est appuyée par son vice-président, Benjamin Demailly (Vexin Français), deux directeurs référents ; Olivier Claude (Ballons des Vosges), Ken Reyna (Mont Ventoux).

Éric Provost, président de la commission Marque, président du Parc de Brière

7.1 DÉFINITION DU PROCHAIN PLAN DE DÉPLOIEMENT NATIONAL DE LA MARQUE

Audit de la stratégie de communication institutionnelle et de la marque

La Fédération a lancé un audit du plan de déploiement de la marque menée depuis 2020. Celui-ci s'est inscrit dans le cadre d'un bilan plus large de l'écosystème de communication digitale de la Fédération.

D'une manière générale, l'expertise a souligné la richesse des contenus créés sur le site et les réseaux sociaux de la Fédération, la bonne traduction des contenus des actions par rapport à notre promesse et des évolutions intéressantes en termes d'impact des actions auprès du public, même si nos audiences restent aujourd'hui encore relativement faibles.

L'audit conclut sur l'importance d'allouer des moyens en priorité :

- sur la création de plus de contenus inspirationnels (plus nombreux et individuellement moins coûteux) : conforter la communauté des personnes se reconnaissant « Valeurs Parc » et suivant l'actu des Parcs (plutôt que de nourrir des communautés d'influenceurs qui nous apportent une notoriété à un moment donné dans le cadre de leur propre communauté).

- renforcer des partenariats permettant de démultiplier la communication en mobilisant leurs outils numériques au service d'une meilleure lisibilité de la marque et des Parcs.

Enfin, l'expertise met l'accent sur le besoin d'une plus forte cohérence :

- dans notre communication qui va de l'institutionnel à celle destinée au grand public (« Valeurs Parc » et « Destination Parcs »). Cela concerne le style visuel et narratif utilisé à travers les différentes actions de communication qui pourra amplifier le message et renforcer l'identité de la marque.
- entre Parcs dans le cadre d'une alimentation de nos supports.

L'audit préconise une unification de la communication pour renforcer la cohérence du message, exploiter plus le storytelling et développer de nouveaux contenus par du SMO (capacité à utiliser les réseaux sociaux pour optimiser le trafic de son site et sa notoriété en ligne) en complément d'un référencement naturel dans les recherches internet, et renforcer des partenariats stratégiques, notamment à travers les événements comme les Grands Pique-niques.

La poursuite, la réorientation ou l'arrêt des actions ont été décidés en recherchant à identifier et à améliorer le rapport impact / coût de celles-ci.



Une nouvelle stratégie de déploiement de la marque

Au terme de ce bilan, il a été convenu de **renforcer la démarche marketing territoriale** des Parcs. Le projet « Destination Parcs » doit être l'occasion de donner davantage envie de vivre des expériences au sein des Parcs comme nous l'avons impulsé avec Valeurs Parc et en continuant à s'appuyer sur des entrepreneurs marqués. Un nouveau plan de déploiement pluriannuel pour la période 2025-2029 est caractérisé par l'articulation forte avec le projet Destination Parcs et une volonté de renforcer les moyens d'animation au sein de la Fédération en internalisant un peu plus le travail d'animation.

Objectifs du plan de déploiement de la marque à 5 ans retenus au terme de la réflexion :

- Renforcer la reconnaissance de « Valeurs Parc naturel régional »
- Continuer à privilégier la communication numérique inspirationnelle (plateforme et réseaux sociaux).
- Profiter de l'effort de communication nationale vis-à-vis du grand public engagé avec le projet « Destination Parcs » (prolongement marketing de la marque pour donner plus de visibilité aux entreprises bénéficiaires en développant des partenariats avec des opérateurs) ;
- Consolider la « communauté Valeurs Parc » et plus largement celle du public intéressé par les Parcs ;
- Conforter l'harmonisation de la marque pour la rendre la plus lisible possible ;
- Poursuivre l'accompagnement auprès des Parcs (appui processus de marquage et mise en relation avec des opérateurs partenaires nationaux).

7.2 ÉVÈNEMENTIEL DE LA MARQUE

En 2024, la commission a renouvelé l'opération « Grand pique-nique des Parcs » pour la 7^e fois consécutive. Plus d'une vingtaine de pique-niques a été organisée principalement à la rentrée. Sont proposés des rencontres, des animations, des découvertes du patrimoine gastronomique avec dégustations et marchés de producteurs.

L'opération a bénéficié de nouveaux supports conçus à l'effigie de la marque stickers, sous-bocks tabliers et pochons. De plus, une campagne a été lancée sur les réseaux sociaux à travers une publication hebdomadaire. L'opération a réuni plus d'une quarantaine de Parcs.

Par ailleurs, la Fédération a procédé à l'actualisation du catalogue des supports créé en 2022.

Catalogue actualisé



7.3 ACTIONS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

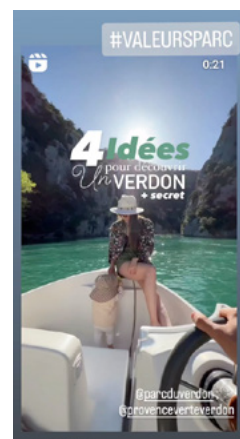
La commission a intensifié la création de contenus pour une diffusion sur les réseaux sociaux et supports numériques.

Les objectifs poursuivis sont :

- d'informer sur l'actualité liée à la marque Valeurs Parc ;
- de faire connaître les bénéficiaires de la marque pour une cible plus jeune ;
- de développer de nouveaux contenus (reportage photos, vidéos, articles illustrés) et promouvoir ainsi la découverte des territoires et des expériences Valeurs Parc à travers les savoir-faire et être des professionnels marqués ;
- de valoriser les actions des Parcs à la fois sur Facebook (pour des événements nationaux grand public sur le réseau social privilégié par les Parcs) et Instagram (pour une communauté fidèle avec des interactions immédiates liées à l'image d'un réseau à fort taux d'engagement privilégié par les influenceurs).

Des actions qui se sont traduites par :

- la reconduction de voyages d'influences (3 en 2024) : Les Bestjobs dans le Verdon en avril, Les Globe Blogueurs en Millevaches en juillet et Nos Coeurs Voyageurs en Caps et Marais d'opale fin août
- la consolidation de la collection de podcasts afin de rendre plus lisible la marque et les Parcs. 2 nouveaux en 2024 : par Alice Roy dans le Parc de la Sainte-Baume (Ânes de Provence) et par Delphine Berlioux dans le Parc du Golfe du Morbihan (lien à l'éducation à l'environnement).



Les rétrospectives de ces voyages sont à retrouver dans les actualités de la rubrique « Valeurs Parc ».

L'ensemble des **podcasts de la collection « Échos de nos Valeurs »** a vocation à réunir ceux commandés par la Fédération dans le cadre du plan de déploiement national et les podcasts réalisés par des Parcs qui s'engagent dans leur propre réalisation (audios disponibles sur toutes les plateformes d'écoutes, Spotify, Deezer et SoundCloud).

Ces expériences faites de rencontres/découvertes des territoires depuis leur lancement représentent :

- 21 Parcs visités depuis 2019 pour les voyages d'influences ;
- 10 podcasts créés mettant l'humain en avant, acteurs locaux engagés qui sont les témoins de l'expérience marque.

Vidéos des voyages et podcasts

Présentation de la communication nationale Valeurs Parc 2024

Ces contenus ont largement contribué à alimenter les publications sur les réseaux sociaux et le site de la Fédération.

Bilan communication Valeurs Parc – réseaux sociaux et site 2024

7.4 CONSOLIDATION DE LA COMMUNAUTÉ « VALEURS PARC » EN LIEN AVEC LES BÉNÉFICIAIRES

En 2024, nous avons poursuivi l'envoi aux bénéficiaires de la marque du magazine « Parcs ». Une action qui s'inscrit dans l'objectif de conforter l'esprit de « communauté marque ».

7.5 ANIMATION ET GESTION DE LA MARQUE

Formation et échanges

La Fédération a organisé un séminaire annuel dans le Parc du Morvan le 1^{er} et 2 octobre. Il a réuni plus d'une cinquantaine de participants d'une trentaine de Parcs.

Au travers des temps en plénière et des ateliers, il a été l'occasion d'**échanger sur les modalités de mise en œuvre des priorités de la nouvelle stratégie de déploiement national de la marque** à la suite des conclusions de l'audit mené en 2024.

Il a permis d'évoquer l'univers des marques territoriales (démarche marketing, dispositifs dans les aires protégées et complémentarité avec les signes officiels de qualité) et le rayonnement de notre marque en Europe et à l'international. Enfin, elle a travaillé en atelier sur des thématiques transversales (Renouvellement des marquages, Argumentaire, Organisation d'éco événements, Partenariats institutionnels) et le développement de la marque par secteur d'activité (agriculture, tourisme, APN et artisanat).

🔗 Actes du séminaire marque 2024

La Fédération a poursuivi l'organisation de sessions de formation/échange à distance d'une autour de la marque :

En direction des chargés de mission :

- Prise en main du référentiel « artisanat/industrie », 23 mai (17 participants)
- Initiation à l'animation de la marque pour les nouveaux techniciens, 11 juillet (25 participants)

En direction des bénéficiaires et des chargés de mission :

- Conduire et réussir sa démarche opérationnelle de communication, les 18 et 19 novembre (communication numérique et papier) qui a réuni 25 Parcs et une quarantaine de bénéficiaires.

En direction des élus :

- 2 ateliers : 18 juin et 4 novembre (entre 20 et 30 élus à chaque fois)

Programme de formations portant sur l'acculturation à la communication numérique en accompagnement de la création de la plateforme Destination Parcs

🔗 Compte-rendu des formations

De plus, dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue au quotidien en appui / conseil aux Parcs.

Travaux sur les référentiels cadres et l'adaptation de la convention d'utilisation type

Afin de s'adapter aux évolutions des attentes de la société, la fédération a engagé un travail d'actualisation et de simplification du référentiel cadre « Agriculture » et « Tourisme ». En 2024, cela s'est traduit par la refonte du référentiel de l'artisanat/industrie validé en janvier 2025. Elle s'est lancée également dans la déclinaison de ce dernier en termes de marquage de savoir-faire.

🔗 Kit référentiel marquage révisé « artisanat/industrie »

La Fédération a procédé à 2 adaptations concernant la convention d'utilisation en actualisant l'article 5 de la convention type d'utilisation relatif à la précision du processus d'audit et en actualisant le référentiel « Élevage monogastrique ».

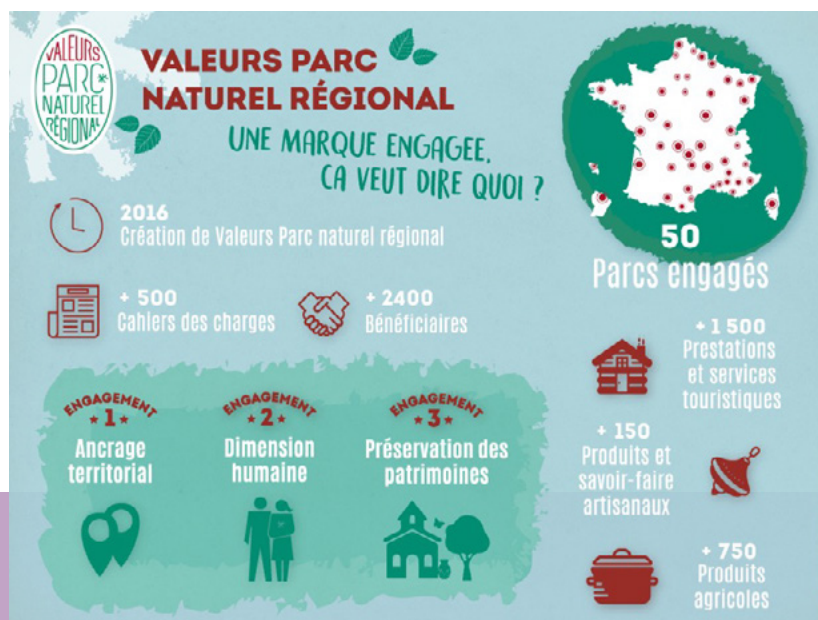
Attribution de la marque

La commission veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement d'usage commun. À cet effet, elle a validé les projets de marquage proposés par les Parcs lors de 6 réunions organisées en 2024.

27 projets de marquage ont été présentés par 14 Parcs. Ils concernent 11 activités agricoles, 11 artisanales et 6 touristiques. Ils ont tous été validés. Au total, 308 marquages ont été présentés en commission depuis 2017 sur une cinquantaine de Parcs.

🔗 Obtenir la marque

🔗 Compte-rendu des réunions de commission en 2024



Partie 8

Économie et tourisme



Cette année, la commission s'est à nouveau beaucoup investie sur la mise en œuvre du projet « Destination Parcs ». Après une phase d'audit de la stratégie de communication institutionnelle de la Fédération et de la politique de la marque, nous avons finalisé la stratégie de communication inspirationnelle de « Destination Parcs », précisée au travers la définition de la plateforme de marque. Puis, nous avons lancé le travail de construction de la plateforme numérique tout en poursuivant l'effort de formation des Parcs à la communication numérique.

La commission économie et tourisme est appuyée par son vice-président, Bernard Clap (Verdon), deux directeurs référents ; Emilie Ruin (Baronnies Provençales) et Dominique Vergnaud (Livradois-Forez).

Michel Gros, président de la commission Economie et Tourisimes, président du Parc de Sainte-Baume

La Commission « Économie et tourisme » s'est réunie le 20 décembre en traitant ses deux axes.

Dans le domaine du tourisme et des activités de pleine nature, elle a fait le point sur le travail de création de la plateforme numérique et évoqué les enjeux autour de la gestion de la fréquentation et de la pratique du vélo dans les Parcs.

En matière de développement économique, nous avons présenté le lancement du projet sur la prise en compte de la biodiversité par les entreprises dans le cadre du projet **LIFE BIODIV'FRANCE** et traité des démarches innovantes de développement dans les Parcs.

Comme chaque année, le travail en inter-commissions a été poursuivi en lien avec la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » concernant les thèmes « Entreprises et biodiversité » et « Tourisme et biodiversité » et la commission « Communication » et « Marque » dans le cadre de la contribution à la stratégie de communication du projet Destination Parcs.

➤ **Compte-rendu de la commission**

8.1 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La mise en œuvre de cette mission au sein de la Fédération est renforcée depuis plusieurs années par l'appui d'IPAMAC (Association des Parcs du Massif Central).

Projet « Destination Parcs »

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie inspirationnelle visant à affirmer les Parcs comme destination touristique originale dans le cadre de leurs missions d'accueil, de préservation / valorisation de leurs patrimoines et création de plus-value pour leurs acteurs. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet d'Atout France « Destinations digitales ».

La Fédération a engagé **3 chantiers** sur le premier semestre 2024 avec l'appui de l'agence Travel Insight :

- La finalisation de la plateforme de marque « Destination Parcs »
- La définition de la stratégie de communication digitale
- La mise en œuvre d'un programme de formation du réseau des Parcs permettant l'acculturation du réseau au déploiement de la communication numérique et au marketing e-touristique.

Puis, elle démarré la construction de la plateforme numérique sur le dernier trimestre.

➤ **Mission d'exploration**

➤ **Plateforme de marque**

➤ **Stratégie de communication Destination Parcs**

➤ **Programme de formation**

La stratégie de communication digitale

La stratégie de communication vis-à-vis du public de visiteurs des Parcs propose d'articuler davantage les démarches de communication menées par la Fédération et par les Parcs, dans sa dimension institutionnelle, la mise en œuvre de « Valeurs Parc » et via le déploiement de « Destination Parcs » dans une logique de complémentarité pour un maximum de lisibilité.

Au travers un positionnement différenciant, « Destination Parcs » a vocation à traduire des offres à l'image de ce que sont les Parcs des acteurs engagés auprès d'eux (des territoires classés du fait de la présence et la préservation de patrimoines remarquables et engagés dans des projets de territoire durables à la fois habités et de proximité).

La mission d'appui a permis de préciser les discours et sujets de communication de chacune des 3 strates de communication (institutionnel, Valeurs Parc et Destination Parcs). Elle a défini également le design du plan

de communication. Cela doit se traduire au travers l'évolution Web, le référencement SEO, la création de contenus photos et vidéos, les réseaux sociaux, le sponsoring, les opérations médias, la relation presse, les podcasts et influenceurs, l'évènementiel et les newsletters.

Plan de formation

Les chargés de mission Tourisme et Communication ont suivi un programme de formations. 7 thèmes ont été traités :

- Travailler ensemble grâce aux outils collaboratifs et à l'Intelligence artificielle,
- Maîtriser la communication social media,
- Créer des contenus photos et vidéos,
- Mettre en œuvre le sponsoring sur les réseaux sociaux,
- Créer des opérations d'envergure avec des influenceurs et des instameet,
- Booster la délivrabilité de mes newsletters,
- Assurer ses relations presse et réussir à toucher ses cibles.

Les sessions ont réuni plus de 120 personnes (entre 12 et 27 chargés de mission par thème).

Le public était aux 2/3 composé de chargés de mission Communication et 1/3 de techniciens tourisme.

Construction de la plateforme numérique

L'outil principal d'inspiration est la plateforme numérique qui vise à informer les personnes intéressées par les Parcs et leur donner envie de découvrir et d'aller à la rencontre de ces territoires.

Le chantier a été lancé en octobre en association étroite avec les Parcs réunis à l'occasion d'ateliers de co-construction .

La communication inspirante se matérialise par différents types de contenus :

- découverte des Parcs naturels régionaux
- mise en exergue de leurs richesses patrimoniales
- proposition d'expériences à vivre sur ces territoires
- présentation d'offres existantes proposées par les entreprises bénéficiaires de Valeurs Parc En parallèle, la fédération a également travaillé à l' mise en scène graphique de Destination Parcs.

➤ Construction de la plateforme numérique

Développement maîtrise des flux touristiques et d'activités de nature

Groupe de travail « Fréquentation »

La Fédération anime depuis 4 ans un groupe de travail inter-Parcs sur les enjeux de fréquentation. Il s'est réuni le 24 juin 2024. Il a été l'occasion :

- de témoignages de partenaires (Agence Régionale Biodiversité Environnement de PACA sur la capacité de charges des milieux, étude de la Fédération de la Randonnée sur les impacts des pratiques sportives sur la biodiversité) ;

- d'échanges sur trois problématiques rencontrées par les Parcs (maintien des chemins ruraux, diffusion de traces « sauvages » sur des sentiers non conventionnés par des « grosses » plateformes, nouveau fonctionnement de la société Eco-compteur – nouvelles conditions d'abonnement).

➤ Compte-rendu du groupe Fréquentation 2024

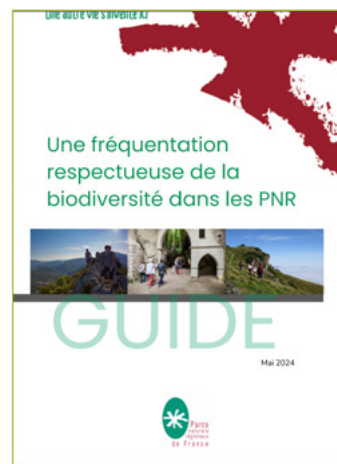
Guide sur une fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs

Ce guide a été élaboré dans le cadre du programme « Avenir montagne ingénierie » Il a été réalisé avec le soutien de l'ANCT, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Banque des Territoires. L'objectif de la Fédération était de capitaliser l'expérience des Parcs en matière de gestion de la fréquentation touristique et d'activités de pleine nature au service des territoires ruraux. Dans un souci de complémentarité avec des initiatives conduites par d'autres structures têtes de réseau (Grands sites de France, Parcs nationaux, Fédération française de Randonnée, Pôle ressources national sports de nature...), le choix a été de traiter la question sous l'angle d'une gestion de la fréquentation respectueuse de la biodiversité.

Ce guide rappelle le contexte des espaces naturels sous hautes pressions et les impacts liés à l'augmentation de leur fréquentation. et rôle central que les Parcs naturels régionaux peuvent jouer au cœur d'un réseau d'acteurs. Il recense et analyse une trentaine d'actions phares développées dans les Parcs afin de construire une vision globale qui amène le lecteur de la définition des principes de l'observation jusqu'à la construction du positionnement stratégique du territoire et la mise en place d'un processus de gouvernance participative.

Le document qui se veut inspirant pour la mise en place de nouvelles actions territoriales est destiné en priorité à un public de techniciens. Il est centré autour de 8 fiches qui répondent à chaque fois à un enjeu important que peut rencontrer un Parc. La dernière fiche qui fait la synthèse permet de travailler un diagnostic du site / territoire à l'aide d'une grille avant de proposer un schéma de préparation du lancement d'une opération.

➤ Guide Fréquentation



Déploiement de la plateforme Outdoorvision dans les Parcs

Depuis 2022, le Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN) a sollicité la Fédération pour favoriser le déploiement de l'outil Outdoorvision au sein des Parcs. En 2024, 22 Parcs ont conventionné avec le PRNSN via la Fédération afin de mettre à disposition l'outil dans les Parcs, sachant que d'autres Parcs ont eu accès à l'outil via IPAMAC ou par d'autres programmes.

Outdoorvision permet de visualiser et de quantifier les traces laissées par les pratiquants connectés d'activités de pleine nature (randonnée, vélo, VTT, ski) dans le but d'adapter les politiques publiques de gestion des flux et plus particulièrement d'aménagement durable et de préservation de la biodiversité.

En 2024, le PRNSN a travaillé aux perspectives de développement de l'outil finalisé à partir de 2025. La Fédération s'est montré favorable à la poursuite du déploiement de l'outil au sein du réseau après avoir vérifié l'intérêt des Parcs à l'occasion d'une sollicitation faite en cours d'année.

 **Présentation à la commission « Économie et tourisme »**

Transfert d'expériences, échanges et partenariats

La Fédération a contribué à favoriser les échanges et à transféré l'expérience des Parcs en matière de tourisme durable au sein du réseau et à l'extérieur.

Contribution dans le cadre de partenariats autour du vélo

La Fédération a poursuivi son rapprochement avec des réseaux partenaires autour du vélo. En septembre, elle a signé une nouvelle convention avec la Fédération française de Vélo (Cyclotourisme).

Dans un contexte d'attractivité accrue des espaces naturels et du fort développement des sports et activités de nature, le partenariat a pour but de renforcer les actions concertées pour un développement maîtrisé des pratiques de cyclotourisme (valorisation des bonnes pratiques du vélo et concertation dans le cadre de l'organisation de manifestations et d'événements sportifs, aménagement de vélo routes et de voies vertes, mise en place des différents types de découvertes du territoire à vélo).

Par ailleurs, elle s'est également rapprochée de l'association « Vélo et territoires ». Dans ce cadre, la Fédération a signé le manifeste soutenant la stratégie nationale du tourisme à vélo.

L'intérêt de travailler sur le développement des pratiques du vélo a été confirmée par les résultats du sondage soumis aux Parcs durant l'été 2024. Ceux-ci sont tous traversés par des itinérances à vélo et disposent très souvent d'un ou de plusieurs sites ou Grandes Traversées. S'ils reconnaissent que la pratique du vélo renvoie à beaucoup d'enjeux sur les Parcs, peu se sont dotés à ce jour de stratégies de développement du vélo sur leur territoire. Ils coopèrent néanmoins localement avec une grande diversité d'acteurs du monde du vélo principalement pour promouvoir les itinéraires, les créer et développer les mobilités douces.

 **Présentation à la commission « Économie et tourisme »**

Poursuite du travail sur l'itinérance

Dans le prolongement de la signature en 2023 de la convention de partenariat avec la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), la Fédération a organisé un webinaire sur le thème de la gestion de la fréquentation et de l'itinérance sur le territoire du Massif central. Il s'est déroulé le 10 janvier et a réuni des chargés de mission tourisme de Parcs et des représentants des comités départementaux de la randonnées concernés par ce territoire.

 **Compte-rendu du webinaire**

Rapprochement et partenariat avec des opérateurs nationaux de voyages

La Fédération a poursuivi le rapprochement avec des opérateurs de voyages dans l'objectif de transformer les actions à portée inspirationnelle en achat d'offres pour les visiteurs des Parcs.

Ces opérateurs sont de différentes natures :

- Tour-opérateurs avec qui nous partageons les mêmes orientations en termes de tourisme durable,
- Créateurs de communauté proposant des offres à leurs membres,
- Agences proposant une plus large promotion de séjours produits par des réceptifs régionaux,
- Opérateurs de commercialisation de séjours pour le compte de prestataires,
- Structures aidant des salariés ou retraités à partir en vacances.

Le développement de partenariat avec ces opérateurs présente plusieurs intérêts :

- Le travail sur les séjours peut permettre de conforter la relation entre Parc et Offices de tourisme
- Cela peut favoriser les partenariats entre Parcs et réceptifs régionaux qui conçoivent des séjours
- Le partenariat démultiplie la communication faite sur les supports de ces opérateurs et permettra de communiquer et d'inspirer d'autant plus facilement les salariés des comités d'entreprise

 **Note partenariats opérateurs distributeurs**

Séminaire annuel Tourisme / Sports de nature

Le séminaire s'est déroulé du 2 au 4 octobre dans le Parc du Morvan. Il a réuni environ 90 techniciens. Le séminaire est l'occasion de traiter les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année avec le projet « Destination Parcs » et la gestion de la fréquentation. Il a aussi permis d'échanger des visions et des expériences sur quelques questions à fort enjeu : le développement de la pratique du vélo, l'adaptation du tourisme au changement climatique et l'opérationnalité en matière d'itinérance. D'autres thèmes ont été traités en ateliers : relation Parcs / Offices de tourisme, méthodologie d'analyse de la fréquentation, analyse des données de l'outil Outdoorvision, travail sur le levier de la communication engageante / nudges, tourisme inclusif.

 Actes du séminaire
**8.2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE****Émergence d'activités****Cycle de webinaires « Développement territorial et transitions »**

La Fédération a organisé un webinaire à destination du réseau des Parcs et de partenaires consacrés à la question de l'accompagnement de projets par le financement participatif. Le sujet du financement participatif est abordé depuis une dizaine d'années dans les Parcs dans le cadre d'une animation territoriale plus large auprès de porteurs de projet.

Deux expériences ont été présentées au sein d'un Parc naturel régional et d'un Parc national. La première concernait une action en direction de projets privés et communaux. Le soutien du Parc vient en appui en communication, pour mobiliser des contreparties et aider à toucher des contributeurs potentiels. Le second exemple de campagne de financement participatif illustre une action au bénéfice du Parc.

L'échange a permis d'informer les Parcs et plus largement les territoires ruraux sur l'intérêt de ce type d'accompagnement de projets.

 Compte-rendu du webinaire
La promotion d'entreprises innovantes créées dans les Parcs

Pour la 6^e année consécutive, la Fédération a participé à l'organisation du concours d'entreprises innovantes « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». Elle a fait remonter 34 candidatures d'entreprises au sein d'une vingtaine de Parcs. Comme dans le passé, beaucoup de secteurs d'activité sont couverts : entreprises de services, activités artisanales, activités agricoles et entreprises touristiques. Trois entreprises ont été nominées au prix spécial « Parc naturel régional » et ont été auditionnées par le jury national. La remise des prix s'est déroulée le 27 novembre 2024 pour la première fois à Paris en présence de Françoise Gatel, ministre chargée de la ruralité. Le lauréat au prix « Parc » est la coopérative artisanale du Queyras à qui la fédération a offert un séjour marqué sur le Parc des Ballons des Vosges.

L'entreprise lauréate du prix "Parc" : coopérative artisanale du Queyras

Fabrication et vente de produits traduisant les savoir-faire artisanaux et agricoles spécifiques du territoire.

Coup de cœur : Démarche menée depuis 36 par 35 artisans sociétaires exposant dans un lieu de vente unique et sur leur site de vente en ligne. Forte implication dans la vie locale avec des artisans bénéficiaires de la marque Valeurs Parc.

 Note analyse candidatures Parc
Biodiversité et développement économique

La Fédération porte, l'action « Entreprises et biodiversité », depuis le lancement du LIFE BIODIV'FRANCE mi-2024. Cette action vise à améliorer la prise en compte de la biodiversité par les entreprises de type TPE/PME sur les territoires de Parcs, par la mise en place d'un outil de diagnostic biodiversité à destination des entreprises, complémenté par un cycle de formations à destination des Parcs. Suite à un appel à manifestation d'intérêt, 4 Parcs ont été retenus en 2022 comme territoires d'expérimentation : Baronnies provençales, Brière, Livradois-Foréz et Lorraine. L'année 2024 a été consacrée au lancement de l'action, notamment via la mise en place d'un marché d'accompagnement à la conception de l'outil et des formations.

Un travail d'identification et de mise en relation avec l'écosystème d'acteurs autour des entreprises et de la biodiversité a été mené.

La formation a été proposée à d'autres Parcs, en plus des 4 Parcs affiliés. Ainsi, c'est un groupe d'une vingtaine de chargés de mission qui se lancera dans ce programme à partir de début 2025.

Sur le même thème, la Fédération a animé un atelier du forum « Biodiversité & Économie » organisé par l'OFB (voir rubrique 5.2).

Agriculture et alimentation



En 2024, j'ai accepté la présidence de la Commission Agriculture et Alimentation avec l'ambition de lui donner une portée politique et de mettre en lumière le travail concret mené par les Parcs. Lors de notre première réunion sous ma présidence, le 19 septembre, nous avons défini les axes prioritaires de nos travaux : l'adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique, avec la rédaction d'une première note sur le sujet, la gestion de l'eau et de l'érosion des sols, la préservation du patrimoine agricole et paysager, ainsi que l'alimentation durable et territoriale.

Nos travaux s'appuient sur les nombreuses initiatives déjà engagées par les Parcs et leur Fédération. La Commission a pour mission de valoriser ces expériences, d'en assurer la reconnaissance à l'échelle nationale et de proposer des stratégies communes. À travers ces actions, nous voulons démontrer la diversité et la pertinence des démarches engagées sur le terrain et affirmer la place des Parcs comme acteurs essentiels de la transition agricole et alimentaire.

La commission agriculture et alimentation est appuyée par ses deux vices-présidents, Jean Valadier (Aubrac) et Jacques Adenot (Vercors) et un directeur référent ; François Charlet (Caps et Marais d'Opale).

Patricia Poupert, présidente de la Commission Agriculture et Alimentation, présidente du Parc de Baie de Somme Picardie maritime

9.1 ACTIONS TRANSVERSALES AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Séminaire agriculture et alimentation

Les techniciens et élus du réseau Agriculture et Alimentation des Parcs naturels régionaux se sont réunis lors d'un séminaire du 3 au 5 juillet 2024 dans le Parc naturel régional de l'Avesnois, précédé d'un webinaire d'introduction le 27 juin.

Ce séminaire a permis de partager les expériences des Parcs sur l'agriculture et l'alimentation et de renforcer les coopérations. Il a réuni **plus de 50 participants** autour de visites de terrain, d'ateliers thématiques et d'un focus sur les stratégies alimentaires territoriales. Parmi les sujets abordés : la transmission des fermes, la résilience climatique, le développement de la "bio", la restauration collective et l'abattage de proximité.

Un film de 8 minutes illustre le **projet agricole et alimentaire du Parc de l'Avesnois**, mettant en avant la coopération entre agriculteurs, restaurateurs, lycées, associations et élus.

 **Vidéo du projet agricole et alimentaire du Parc Avesnois**



Travail avec la Recherche : poursuite du projet CHARME et perspectives

Le projet CHARME piloté par l'INRAE vise à renforcer les collaborations entre élus, chargés de mission et chercheurs dans la mise en œuvre de la transition agroécologique et alimentaire au sein des Parcs naturels régionaux. Après une phase d'enquête auprès de tous les Parcs en 2023, l'étude s'est resserrée en 2024 sur **6 Parcs** avec une analyse territoriale et des enquêtes auprès de différents acteurs de ces Parcs : Monts d'Ardèche, Livradois-Foréz, Pyrénées Ariégeoises, Gâtinais Français, Chartreuse et Vercors. Le travail le plus abouti ayant été réalisé sur les Parcs des Monts d'Ardèche et Livradois-Foréz, une séquence de brainstorming a été organisée entre chercheurs, techniciens et élus de ces deux Parcs. Le travail s'est concentré sur le rôle de chaque acteur dans la conduite des projets et la manière d'améliorer ces dynamiques. Il en ressort la perspective d'une collaboration plus structurée entre élus, chargé de mission et chercheurs, avec une précision et une hiérarchisation des rôles et une meilleure coordination aux moments-clés des projets.

Brainstorming Elus-techniciens-recherche pour le projet CHARME



9.2 ALIMENTATION, LES PARCS TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

MIELLAT : Un nouveau projet fédérateur (Mutualiser les Innovations et Expériences Liées à L'Alimentation Territorialisée)

La Fédération a été lauréate d'un projet dans le cadre de l'appel à projets du Programme national pour l'Alimentation (PNA), en lien avec la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

Le projet MIELLAT (Mutualiser les Innovations et Expériences Liées à L'Alimentation Territorialisée) se déroule **du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2026** et vise à renforcer l'alimentation locale et durable en s'appuyant sur une agriculture plus agroécologique. Il ambitionne de capitaliser et essayer les initiatives réussies des Parcs naturels régionaux. Après une phase de benchmark, **cinq thématiques clés** seront identifiées, chacune portée par un Parc pilote chargé de structurer et partager son expertise. Des fiches méthodologiques et des films seront produits pour favoriser la reproductibilité des actions. La diffusion des résultats se fera auprès du réseau des Parcs et de leurs partenaires. Le projet repose sur un budget cofinancé par le PNA, RESOLIS et le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).

Ce projet officiellement proclamé **lauréat au Salon de l'Agriculture** a été présenté aux Parcs lors d'un atelier au séminaire Agriculture et alimentation. Un cahier des charges a été rédigé pour le benchmark, aboutissant à la sélection du prestataire Le BASIC. Le benchmark a été lancé et sa méthodologie présentée aux Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation à Montpellier le 2 décembre.

Partage de connaissances : partenariat avec l'association RESOLIS et portail de l'alimentation

L'Observatoire RESOLIS est un outil proposant en libre accès les témoignages de plus de 1200 projets portants sur l'Alimentation Responsable et Durable ainsi que des dossiers d'analyse thématique

➤ <https://resolis.org>

En 2024, la Fédération a poursuivi l'alimentation de l'observatoire avec la mise en ligne de nouvelles fiches dont celles du projet PATAT piloté par la FNCUMA dont la Fédération était partenaire. Ce projet a permis de recenser une **quarantaine d'initiatives** portant sur les outils de transformation agricoles. Un webinaire où les PNR ont participé a été organisé le 25 avril 2024.

➤ **Fiches ressources**

En octobre 2024, lors du Congrès, la Fédération a mis en avant l'**Observatoire RESOLIS** en présentant un poster dans le cadre du marché aux initiatives. Ce temps d'échanges a permis de valoriser l'outil et de rappeler son rôle dans la capitalisation et la diffusion des initiatives locales en faveur de la transition écologique et sociale. Cette présentation fut l'occasion de rencontrer de nouveaux acteurs intéressés par le pôle « Alimentation Responsable et Durable » et par la mise à jour de ses données.

La Fédération s'est également investie aux côtés de RESOLIS dans un projet expérimental de **Portail de l'alimentation durable**. Porté par un consortium d'acteurs engagés dans la transition alimentaire. Ce projet vise à mutualiser les données existantes, à en faciliter l'accès et à fédérer un réseau d'acteurs investis sur la thématique de l'alimentation durable. Partant du constat que de nombreuses ressources sont disponibles mais restent difficiles d'accès sans une connaissance préalable des acteurs et des outils concernés, ce projet aspire à **améliorer l'efficacité et l'accessibilité de l'information** à travers un moteur de recherche dédié qui a vu le jour à l'automne. L'Observatoire RESOLIS fait partie des ressources mobilisées pour la construction du prototype et la Fédération y a contribué en participant aux réunions du comité de préfiguration. Le projet se poursuit avec la recherche d'un modèle économique plus pérenne, à la demande des financeurs, notamment la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Mettre en synergie les outils et labels favorisant les pratiques plus agroécologiques et les valoriser dans une logique de filières.

La Fédération a poursuivi son travail sur les filières agricoles en particulier au travers de la marque « Valeurs Parc » (voir partie 6) :

- **Lien avec la loi EGalim et la marque Valeurs Parc :** Un travail est en cours pour faire reconnaître la marque « Valeurs Parc » dans la réglementation EGalim, afin de permettre aux producteurs locaux d'accéder aux marchés publics de la restauration collective.
- **Structuration des filières et référentiels de marquage :** Le cas du Bleu de Gex Haut-Jura illustre la nécessité de clarifier le marquage des produits, en intégrant transformation et affinage dans les cahiers des charges tout en évitant la confusion avec d'autres AOP.
- **Référentiel sur la filière volailles :** le référentiel monogastrique a été retravaillé avec des critères spécifiques aux volailles pondeuses et de chair intégrant une réflexion sur la valorisation des carcasses.

Sensibiliser à une alimentation plus durable et responsable notamment par le biais de la restauration collective.

La Fédération a organisé un **webinaire** destiné aux élus des communes des Parcs pour présenter les résultats d'une étude menée par le BASIC et financée par l'ADEME sur « les coûts complets et recettes en restauration scolaire. Quelles marges de manœuvre pour la transition écologique ?

Cette étude met en lumière les leviers possibles pour une transition écologique et durable. L'échange a permis d'identifier des freins, tels que les contraintes budgétaires et l'approvisionnement local limité, mais aussi des solutions comme le soutien financier et la formation des personnels. Un outil d'évaluation des coûts, actuellement à l'état de prototype, a été présenté. Plusieurs collectivités ont manifesté leur intérêt pour le tester, avec un accompagnement, afin d'affiner son usage avant sa mise en service prochaine. Ce webinaire a ainsi contribué à mieux faire connaître l'étude et à ouvrir des perspectives concrètes pour les collectivités engagées dans cette transition.

Essaimer les outils et les expériences vers d'autres territoires y compris à l'international

Coopération décentralisée avec le Québec sur l'alimentation

La Fédération a poursuivi en 2024 sa coopération décentralisée avec le Québec sur les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture, un projet piloté par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (voir Partie 4). Elle a activement contribué aux différentes actions menées dans ce cadre, notamment en participant aux webinaires. Trois représentants de la Fédération ont également pris part à la semaine d'échanges organisée à Québec. Philippe Gamen est intervenu à cette occasion lors de deux tables rondes du colloque international organisé par la FAO et l'Université Laval à Québec les 30 avril et 1^{er} mai 2024, intitulé « Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire : des engagements aux actions ». Il y a souligné le rôle essentiel des Parcs dans leur capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une approche locale porteuse de sens. Une démonstration supplémentaire du caractère inspirant du modèle Parc !

En retour, une délégation québécoise a été accueillie en France. Après des visites organisées par le Parc des Boucles de la Seine Normande et les agglomérations du Havre et de Rouen, la Fédération a animé un échange au CESE autour de la thématique de l'alimentation. Accueil par l'équipe et des élus du Parc du Gâtinais, la délégation a ainsi eu l'occasion de découvrir les actions d'un autre Parc.

Visite délégation Québec, Gâtinais, Cressonnière



9.3 AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE

La Fédération a signé une **convention avec le ministère de l'Agriculture** qui permet d'animer le réseau sur ce sujet. Dans ce cadre, elle organise un séminaire agriculture et alimentation, qui donné lieu à des actes et un film (voir partie 8.1). Elle diffuse deux fois par an, une lettre d'information, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions de notre réseau sur l'agroécologie. Les lettres 2024 portaient respectivement sur :

- les ressources phytogénétiques ;
- les prairies permanentes et surfaces pastorale.



Partenariat avec la FNAB : un webinar sur la commande publique

Le 8 novembre 2024, la Fédération et la FNAB ont organisé un **webinaire sur l'intégration du bio et de la qualité dans la commande publique**, réunissant plus de 60 participants (Parcs, collectivités, acteurs bio). Ce webinaire s'inscrivait dans leur partenariat sur l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Les objectifs étaient d'expliquer le cadre réglementaire des marchés publics, d'identifier les leviers concrets pour favoriser l'introduction du bio et de partager des retours d'expériences. Parmi les solutions évoquées : structurer les marchés en lots, utiliser des critères environnementaux et soutenir les producteurs locaux via des dispositifs d'accompagnement.

Les collectivités ont exprimé des besoins en outils pratiques pour la rédaction des marchés, en accompagnement des producteurs vers la commande publique et en valorisation des produits sous la marque Valeurs Parc. Un renforcement des formations et des échanges entre Parcs, FNAB et GAB locaux a été identifié comme clé pour améliorer l'intégration du bio en restauration collective.

Visite délégation québécoise dans le Gâtinais, Cressonnière Sainte Anne

Action de la Fédération en faveur des ressources phytogénétiques

En 2024, la Fédération a renforcé son engagement dans la préservation des ressources phytogénétiques, enjeu clé pour l'adaptation agricole et la biodiversité domestique. Elle a poursuivi sa **participation au Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS)**, contribuant aux travaux sur la conservation et la reconnaissance des collections génétiques.

Elle a également consolidé ses **liens avec Terrabiodiv**, structurant les échanges entre acteurs régionaux, notamment lors d'une réunion dédiée le 11 juin 2024. Pour mieux identifier les actions et besoins des PNR, un webinaire sur la biodiversité domestique végétale a été organisé avec le GEVES le 3 juin 2024, réunissant experts et gestionnaires de collections.

Enfin, la Fédération a engagé une **réflexion sur les outils de gestion des bases de données** pour les Parcs, en analysant les solutions existantes avec le GEVES. Ces actions, mises en lumière dans un numéro spécial de la Lettre Agroécologie, illustrent l'implication des Parcs dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine végétal local.



Amandiers en fleur à maison de la biodiversité (c) PNR Luberon

Partenariat avec l'INAO : un webinaire sur la protection du foncier par le projet agricole

Le 12 décembre 2024, la Fédération et l'INAO ont organisé un webinaire sur la protection du foncier agricole par le projet local, réunissant **69 participants**, dont des agents de 31 Parcs et des délégations territoriales de l'INAO. Ce webinaire, visait à mieux comprendre les outils réglementaires, favoriser les convergences entre Parcs et INAO et renforcer les synergies entre agriculture, urbanisme et aménagement du territoire.

Les échanges ont mis en avant :

- Le rôle des SIQO dans la protection du foncier agricole, avec l'intervention de l'INAO sur les mécanismes juridiques et réglementaires.
- Les leviers juridiques présentés par un avocat spécialiste de l'environnement, notamment les ZAP, PAEN et CDPENAF.
- L'importance d'une valorisation économique locale, en lien avec les circuits courts et les productions sous SIQO.
- Les enjeux du développement des énergies renouvelables et leur compatibilité avec l'agriculture.

Ce webinaire a permis de **clarifier les rôles et les complémentarités** entre l'INAO et les Parcs pour une action renforcée sur la protection du foncier agricole. La coopération entre les deux structures doit s'intensifier, notamment sur les enjeux de planification territoriale, de valorisation économique et de gestion des projets énergétiques.

9.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES & PARCOURS ET AGRO-FORESTERIE

Remise des prix au Salon de l'Agriculture

La Fédération a participé aux réunions du comité d'orientation du **Concours général agricole (CGA) des Pratiques agroécologiques**. Elle a incité les Parcs à organiser le concours localement. Elle a également apporté son appui à la préparation de la journée de remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA), le 28 février 2024 pour l'édition 2023/24. Philippe Gamen a participé à la table ronde, et Delphine PORFIRIO, de RTE, partenaire du concours pour la Fédération, a remis un prix à cette occasion.

Le travail des Parcs et des agriculteurs de leurs territoires a pu être récompensé avec **4 lauréats** dans les Parcs du Queyras, des Grands Causses, des Boucles de la Seine Normande et de Loire – Anjou – Touraine. La Fédération et RTE ont participé à la visite, organisée en Touraine, de deux lauréats du concours 2024.

Visite d'une exploitation lauréate du concours général des pratiques agroécologique

L'édition 2024/25 compte pour la partie « Prairies et parcours » **34 structures organisatrices** dont 12 Parcs et 173 agriculteurs inscrits au total. Pour la partie agroforesterie 16 structures sont organisatrices dont 3 PNR pour 78 agriculteurs inscrits.

Afin de créer des passerelles entre les enseignements agricoles et les territoires, la Fédération a contribué à l'enquête : « Quelles contributions des lycées agricoles et des écoles d'agronomie au Concours général agricole des pratiques agroécologiques et aux Ateliers Hors les murs ? ».

9.5 L'ACTION PRAIRIES ET AIRES PROTÉGÉES DANS LE CADRE DU LIFE BIODIV'FRANCE

Dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE, lancé à l'été 2024, la Fédération a initié l'**action « Prairies et aires protégées »** afin de coordonner et mutualiser les actions en faveur de la préservation et de la restauration des prairies permanentes au sein des aires protégées.

Un webinaire de présentation de l'action a été organisé à destination des Parcs naturels régionaux, permettant de poser les bases du projet et de mobiliser les territoires concernés. Ce premier temps d'échanges a été complété en juillet par un atelier dédié - lors du séminaire Agriculture et Alimentation qui s'est tenu dans le Parc de l'Avesnois. Cette rencontre a permis de préciser les grands axes et le calendrier prévisionnel de l'action, tout en recueillant les retours et besoins des Parcs présents.

L'année a été principalement consacrée à la collecte et à la **capitalisation des initiatives existantes**, aussi bien au sein des Parcs naturels régionaux que des Parcs nationaux et/ou entrepris par d'autres partenaires, en identifiant à la fois les initiatives en cours et les projets en phase de réflexion. Il a également initié la mise en réseau des acteurs impliqués sur cette thématique. Différents échanges ont eu lieu avec des partenaires clés telles que le Forum des Marais Atlantiques, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, LPO France, Noé, le Conservatoire botanique national du Massif Central (tout particulièrement quant à l'Observatoire des prairies du Massif Central), l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ou encore SCOPELA (notamment autour de la démarche Pâtur'ajuste).

En parallèle, la Fédération a contribué à divers groupes de travail tels que le groupe de travail « Agriculture » des Parcs nationaux qui s'est déroulé en septembre 2024 à Peyrols. Une séquence dédiée a permis d'aborder plus en profondeur la **question des prairies et alpages**, avec un tour d'horizon des actions menées à l'échelle nationale ainsi qu'un partage de projets portés par les Parcs nationaux. La Fédération a également contribué au groupe de travail national « Prairies » de novembre 2024 qui a notamment permis de revenir sur le plan d'action prairie et la mission CGAER-IGEDD qui fait suite à la mesure 24 de la Stratégie nationale biodiversité portant sur les prairies.

Dans la continuité de ces travaux, la **journée de lancement de l'action « Prairies et aires protégées »**, qui s'est tenue en décembre 2024 à Paris, a constitué une opportunité de réunir les acteurs du réseau afin de structurer la démarche collective. Cette rencontre a permis de poser les bases des futurs groupes de travail, qui pourront s'appuyer sur les thématiques abordées lors des ateliers de la journée : favoriser l'adhésion des agriculteurs et agricultrices ; appréhender les enjeux et défis de la transmission ; gérer les prairies en fonction de leur(s) spécificité(s) et (re)valoriser les filières locales. Elle a également permis d'identifier les prochaines étapes à suivre.

9.6 POLITIQUES & OUTILS DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La Fédération poursuit son **partenariat avec les Parcs nationaux** qui vise à contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques et outils de la transition agroécologique, en tenant compte des spécificités des aires protégées, et en valorisant leurs capacité d'expérimentation. Cette mission est suivie par le Comité de pilotage « Transition agroécologique & Aires protégées », qui réunit des représentants de Parcs naturels régionaux, de Parcs nationaux et de l'OFB.

L'année 2024 était marquée par les mobilisations agricoles. Dans ce contexte, la Fédération a poursuivi sa contribution au débat sur les politiques agricoles, s'appuyant sur les expériences des Parcs pour démontrer qu'agriculture et biodiversité ne sont pas en opposition. Ce message a pu être mis en avant à l'occasion d'une **réunion des réseaux d'aires protégées avec le cabinet du secrétaire d'État à la biodiversité** en avril, et lors d'un rendez-vous avec la **ministre de l'Agriculture** en décembre.



Pastoralisme

En mars, la Fédération des Parcs était auditionnée aux côtés des Parcs nationaux dans le cadre d'une **mission parlementaire sur le pastoralisme**.

La Fédération a également poursuivi l'**élaboration d'une note politique** visant à mettre en avant la diversité des pastoralismes dans les Parcs, y compris en dehors des territoires de montagne. Ce travail fait suite à l'adoption d'une motion pour la reconnaissance des espaces pastoraux intermédiaires hors estives et alpages, issu d'un travail mené avec les Parcs alpins dans le cadre du POIA Trames pastorales, et que la Fédération a souhaité élargir à l'ensemble des territoires de Parc. Trois groupes de travail ont été réunis : pastoralisme de plaine et de marais, parcours méditerranéens, alpages et estives de montagne. Ces échanges ont permis de dégager les enjeux communs ainsi que les spécificités des différents territoires concernant le pastoralisme, et serviront de base à la future motion pastoralisme « élargie ».

La Fédération a pu présenter ce travail lors des **Rencontres nationales du pastoralisme**, accueillies par le Parc des Ballons des Vosges et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche.

En octobre, la Fédération et l'IPAMAC ont coordonné la participation des Parcs à la **1^{ère} édition du stand Pastoralisme au Sommet de l'élevage**. 9 Parcs naturels régionaux et 1 Parc national étaient présents avec leurs partenaires pour proposer des animations sur le stand et témoigner lors de la conférence « Pastoralisme et résilience : les Parcs et leurs partenaires en action ! ».

Loi d'orientation agricole & renouvellement des générations

Dans le cadre des débats autour de la Loi d'orientation agricole (LOA), un webinar a été organisé en janvier sur la thématique « **Faire du renouvellement des générations agricoles un levier de la transition agroécologique** », afin de partager des exemples d'action des Parcs sur le foncier agricole et l'installation-transmission.

La Fédération suit la LOA depuis 2023 et a fait plusieurs propositions d'amendements : reconnaissance de la marque Valeurs Parcs dans les produits durables en restauration collective ; prise en compte la spécificité des aires protégées dans les dispositifs de régulation du foncier agricole ; prise en compte de la biodiversité dans les diagnostics des projets d'installation agricole.

Sommet de l'élevage

PAC, mesures agroenvironnementales, PSE

La Fédération a suivi les assouplissements des Bonnes conditions agroenvironnementales (BCAE) de la PAC, qui ont fait l'objet d'une réunion d'échanges avec les Parcs en mai, ainsi que la mise en œuvre de la BCAA2 sur les zones humides, qui a fait l'objet d'un courrier aux ministres et d'une mobilisation plus large avec les partenaires.

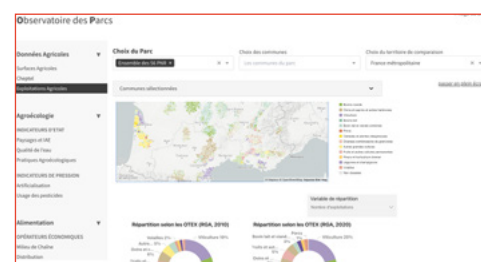
L'équipe continue de suivre le déploiement des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et Paiements pour services environnementaux (PSE) dans les Parcs :

- Avec le groupe inter-Parcs sur les MAEC lancé en 2023, 2 GT ont été proposés pour échanger sur les cahiers des charges des MAEC et identifier des améliorations à faire remonter dans le cadre de la révision à mi-parcours de la PAC.
- Un webinar sur les PSE agricoles a été organisé en juin afin de faire un premier bilan des expérimentations PSE (y compris hors Agences de l'eau) mises en œuvre dans les Parcs, de faire le point sur les actualités nationales concernant les dispositifs PSE, et d'échanger sur les perspectives pour les Parcs.

Observatoire de l'agroécologie et de l'alimentation des Parcs

L'Observatoire de l'agroécologie et de l'alimentation des Parcs a été mis en ligne début 2024. Construit avec le BASIC, l'observatoire met à disposition du réseau plus d'une **trentaine d'indicateurs** sur l'agriculture (surfaces, exploitations, cheptels), les dimensions agroécologiques (prairies et haies, agriculture biologique, usage des pesticides, artificialisation) ainsi que les filières. Ces données sont présentées sous forme de chiffres clés, de graphiques, et de cartes, à l'échelle des Parcs, des EPCI et des communes.

L'Observatoire a été présenté aux chargés de mission à l'occasion d'un webinar en avril, ainsi qu'aux directeurs de Parcs lors de la réunion des directeurs.



Forêt



Cette année 2024 a été marquée par le lancement du programme LIFE BIODIV'FRANCE, coordonné par l'OFB et auquel la Fédération des Parcs naturels régionaux est associée avec le portage de plusieurs actions parmi lesquelles un projet ambitieux en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière. C'est cette thématique de la biodiversité qui a guidé nos échanges lors du séminaire forêt qui a été accueilli cette année par le Parc naturel régional de Lorraine à l'occasion de ses 50 ans ! Les Parcs soutiennent une approche de la sylviculture qui fait de la préservation des écosystèmes le socle d'une production de bois de qualité à même d'alimenter les filières locales de transformation et de valorisation. Il nous semblait important de profiter de ce moment pour rappeler qu'en ces temps marqués par l'incertitude, les solutions fondées sur la nature représentent une voie privilégiée pour assurer le maintien des contributions des forêts aux sociétés et au bien-être humain.

La commission Forêt est appuyée par ses deux vices-présidents, Sylvain Mathieu (Morvan) et Laurent Seguin (Ballons des Vosges), deux directeurs référents ; Rita Jacob (Vosges du Nord) et Xavier Beaussart (Haut-Languedoc).

Jacques Charron, président de la Commission Forêt, président du Parc des Boucles de la Seine Normande

La commission Forêt s'est réunie le 1^{er} juillet.

La Fédération a poursuivi en 2024 la mise en œuvre du programme d'action « Forêt » soutenu par l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire qui porte sur les axes suivants :

- 1- Forêt, changement climatique et carbone
- 2- Forêt et société
- 3- Forêt et biodiversité
- 4- Actions transversales

10.1 FORÊT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CARBONE

Développement d'une méthode Label Bas Carbone "Libre Evolution"

La Fédération a poursuivi son travail aux côtés de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels pour l'élaboration d'une méthode Label Bas Carbone « Libre évolution forestière ».

La rédaction de la méthode a été finalisée fin 2024 pour engager des discussions avec la direction générale de l'Énergie et du Climat du ministère de la Transition Écologique avec l'objectif d'une validation de la méthode début 2025.

Risque Incendie

Depuis l'automne 2022, la Fédération est investie dans le groupe de travail « Aires protégées et incendies » animé par l'OFB, sous l'égide de la Conférence des aires protégées. Dans ce cadre, elle a participé à l'organisation d'un cycle de 7 webinaires qui se sont tenus entre l'été et l'automne 2024. Ces webinaires avaient pour objectif d'informer et de partager des retours d'expérience pour améliorer la prévention et la gestion du risque incendie dans les aires protégées, notamment dans les Parcs (témoignages des Parcs des Alpilles et du Luberon).

Webinaires

La Fédération a contribué à la rédaction d'un guide d'intégration du risque incendie dans les documents de gestion des aires protégées (chartes de Parcs, plans de gestion de réserves naturelles, documents d'objectifs Natura 2000...). Elle s'est investie dans un projet de formation, en lien avec l'OFB et le CNFPT, intitulée « Accompagnement d'une politique DFCI par un gestionnaire d'aire protégée ». La formation sera testée en 2025, dans un Parc (PNR ou PN). La Fédération a également participé, dans le cadre du programme Sinapce porté par l'OFB, à la réalisation d'une vidéo montrant le travail réalisé, dans le Parc des Alpilles, pour concilier gestion du risque incendie et préservation de la biodiversité et des paysages.

Expérimentation d'un nouveau mode de gestion du risque incendie dans les Alpilles | Le portail technique de l'OFB

Les liens entre paysage et prévention du risque incendie ont été abordés lors d'un **webinaire**, le 17 octobre, avec un témoignage du Parc des Alpilles.

Enfin, un travail spécifique a été mené sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) voir partie 5.3

10.2 FORÊT ET SOCIÉTÉ

Développement d'outils pédagogiques - Marteloscopes

L'application numérique pour l'animation de marteloscopes est désormais finalisée et les premiers Parcs volontaires pourront disposer d'un accompagnement de la Fédération pour son déploiement dans leurs territoires. Cette application fait l'objet d'un partenariat au niveau national entre la Fédération et l'ONF.

Développement des filières locales

La Fédération et FIBOIS France ont lancé une enquête auprès du réseau des Parcs naturels et des associations régionales FIBOIS afin de recenser les actions menées localement pour le développement de filières bois territorialisées. Relayée également par la FNCoFor, cette enquête a permis d'identifier une cinquantaine d'actions dont une douzaine seront sélectionnées pour la réalisation d'un **guide à destination des territoires** pour inspirer la mise en œuvre de projets de développement autour de la filière bois construction, de la valorisation d'essences locales, du bois énergie ou encore du soutien aux entreprises de la filière.

10.3 FORÊT ET BIODIVERSITÉ

LIFE BIODIV'France - prendre en compte la biodiversité dans les pratiques de gestion forestière

La Fédération des Parcs porte depuis mi-2024 l'action forêt et biodiversité du LIFE Biodiv'France. Par un questionnaire et des entretiens, la Fédération a recensé une centaine d'initiatives forestières en faveur de la biodiversité auprès d'acteurs variés (PNR, Parcs Nationaux, sites Natura 2000, réserves naturelles). Un marché d'appui à l'analyse scientifique des initiatives forestières est en cours de rédaction pour un lancement de la prestation au premier trimestre 2025.

10.4 ACTIONS TRANSVERSALES

Organisation d'un séminaire Forêt

Organisé tous les deux ans, le séminaire Forêt à cette année été accueilli les 23 et 24 avril par le Parc de Lorraine. Le choix a été fait de placer la biodiversité comme thématique centrale du séminaire.

Entre séances plénières, ateliers et visites terrain, ce sont ainsi un peu plus de **100 personnes** qui ont pu échanger autour de ces sujets.

Dans un souci de transversalité et d'optimisation du temps et des moyens, le séminaire a été accolé à celui sur la « Biodiversité » (24 et 25 avril dans le Parc de Lorraine – voir partie 5.1).

Animation du réseau

Groupe de travail thématique

Au-delà des échanges au sein du réseau Forêt et de la diffusion d'actualités et d'informations sur des projets en cours à l'échelle nationale, 2024 a été l'occasion d'initier des échanges en groupes de travail autour de la thématique de l'**équilibre forêt / ongulés** et du développement de filières venaison.

Ce format de travail sera élargi à d'autres thématiques et à des actions spécifiques portées par la Fédération ou à l'initiative de Parcs naturels.

Signature d'une convention de partenariat avec FSC France

La Fédération a participé au groupe de travail constitué pour la révision du référentiel de gestion forestière FSC. Elle a souhaité poursuivre ses échanges avec FSC France en formalisant un partenariat autour d'engagements communs comme la concertation territoriale.

Contributions à des travaux nationaux

PNA Vieux bois et forêts subnaturelles

La Fédération fait partie des membres du Comité de pilotage et du Comité de rédaction du Plan National d'Actions Vieux bois et forêts subnaturelles, piloté par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, qui vise à identifier, à préserver et à reconstituer une trame de forêts matures et rejoint en cela de nombreuses actions menées par les Parcs naturels régionaux.

Groupes de travail ONF / ONG environnementales et aires protégées

À l'initiative de la direction générale de l'ONF, un temps d'échanges entre l'Office et des représentants d'ONG environnementales et des aires protégées a été organisé autour des pratiques de gestion en forêt domaniale et des enjeux de préservation de la biodiversité, de maintien du rôle de puit de carbone des forêts ou encore de prise en compte du changement climatique dans la gestion forestière. Cette première réunion a été suivie de plusieurs groupes de travail thématiques auxquels la Fédération a participé.

PEPR FORESTT

La Fédération est membre du Comité des Parties Prenantes de cet ambitieux programme de recherche interdisciplinaire sur la transition socio-écologique des systèmes forestiers.

Dans le cadre des missions d'innovation et d'expérimentation des Parcs naturels, il a semblé important de s'engager plus avant dans ce programme en proposant de co-animer ce comité.

Le lancement d'un appel à projet de recherche dans le cadre de ce PEPR a par ailleurs encouragé plusieurs consortiums de chercheurs à solliciter la Fédération afin de participer à la mise en œuvre de ces programmes de recherche le cas échéant.

Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie



L'année 2024 a été marquée par une forte volonté de mettre en commun nos expériences en matière de projet local et d'adaptation. Partage d'expériences, rencontres de terrain ont ponctué l'année. Du Voralberg en passant par la Martinique et la Brenne, les Parcs ont confirmé que les solutions aux défis des transitions passent par le projet local

La commission a pu ainsi produire des documents de référence sur les avis des Parcs, conduire des enquêtes sur l'adaptation ou sur la relation énergie biodiversité, favoriser les liens entre enseignement supérieur et territoires.

Elle a organisé au plus près le partage d'expériences, affiner et proposer de nouveaux positionnements du réseau et assurer une représentation forte du réseau dans les différentes instances nationales.

La commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie est appuyée par ses deux vices-présidents, Patrice Marchand (Oise Pays de France) et Stéphane Rodier (Livradois-Forez), deux directrices référentes ; Séverine Adroguer (Pyrénées Catalanes) et Laure Galpin (Luberon).

Philippe Gamen, président de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, président du Parc du Massif des Bauges

La commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, s'est réunie le 14 mars.

11.1 PAYSAGE ET URBANISME : LE PROJET LOCAL À LA CONVERGENCE DES TRANSITIONS

- **Animation dynamique mobilisant un grand nombre d'acteurs :** organisation de 10 webinaires sur le paysage et l'urbanisme (environ 700 participants en tout, réunissant notamment des agents des Parcs, des agents de collectivités, des services déconcentrés, des élus). Les synthèses des webinaires et les supports de présentation sont en ligne sur le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

➤ Synthèses des webinaires

- **Création d'outils de communication grand public :** réalisation de films « Inventer demain » illustrant des bonnes pratiques, mise à disposition d'un fonds documentaire accessible à tous, contribution à un film sur le paysage, rédaction de quatre info lettres trimestrielles sur l'urbanisme, le paysage et l'architecture.

➤ Publication

- **Éclairages techniques sur la réglementation :** appuis et chroniques juridiques dans tous les webinaires pour expliquer des points de la réglementation, par exemple sur la publicité, le ZAN, l'opposabilité des chartes, la portée des avis émis par les Parcs. Ces points, très appréciés des participants, sont réalisés par un avocat spécialiste de l'environnement et de l'urbanisme, et un juriste.

- **Expertise auprès de l'État :** participation aux groupes de travail « Refonte de la méthodologie atlas de paysage », « Formations des élus au paysage », « ENR en contexte insulaire », « Zones pavillonnaires », zéro artificialisation nette. La Fédération est également membre des jurys « Grand prix du paysage » et « Plans de paysage ».

- **Promotion des actions de l'État :** relais et promotion de l'appel à projets Plans de paysage, appui de l'État dans la mise en œuvre de ses politiques publiques sur paysage et urbanisme.

- **Études pour monter en compétences :** étude sur les avis émis par les Parcs, lancement de l'étude sur la plus-value des plans de paysage.

➤ Étude sur Prise en compte de l'avis d'un Parc

- **Recherche – Paysages en tendances :** La Fédération poursuit son partenariat avec le Bureau des paysages et de la publicité autour du projet de recherche visant à identifier les ressorts pouvant transformer structurellement la qualité du paysage. Un appel d'offres auprès des laboratoires de recherche en aménagement du territoire a été lancé et a permis de recruter le chercheur Romain Lajarge, de la chaire Territorialisation de l'école de Grenoble et Anne Pisot pour valoriser les résultats de ce travail.

- **Participation active aux réseaux :** membre actif du réseau « Planif Territoires », du réseau des acteurs du paysage (RAP) aux côtés du Collectif des paysages de l'après-pétrole, de la Fédération des Scots, du Réseau des grands sites de France, de la FNCAUE, de la Fédération française des paysagistes.

- **Organisation d'événements pour fédérer les acteurs et monter en compétences** : organisation d'un voyage d'études en avril dans le Vorarlberg autour de la filière bois et du modèle de supermarchés locaux, les Sutterluty, organisation d'un séminaire en novembre 2024 en Martinique sur l'adaptation au changement climatique mobilisant les Parcs, l'ADEME, le CNFPT et les services de l'État.
- **Plaidoyer auprès du grand public et des institutions en faveur du paysage et d'un urbanisme de projet** : mobilisation d'élus lors de visites de terrain (exemple dans le Vorarlberg), co-rédaction avec le Collectif PAP du Manifeste pour le paysage.

11.2 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BÉNÉFICE DES TERRITOIRES

En application de la **Stratégie nationale biodiversité 2030**, un format d'atelier ciblant plus particulièrement les enjeux de biodiversité a été lancée en partenariat avec l'OFB et la DEB auprès des collectivités des Parcs naturels régionaux et des Parc nationaux. Ces ateliers encouragent les élus à s'emparer par exemple de la planification écologique, la transition agroécologique, le "one health" ou "une seule santé", notamment pour la mobilisation vertueuse de la dotation aménités rurales.

Les animations conjointes entre les réseaux des Parcs naturels et des établissements d'enseignement supérieur, comme les rencontres du Club Hors les murs ou le webinaire « Aménagement du territoire » d'avril, ont conduit au lancement de nouveaux projets.

Entre autres, les étudiants ont été d'un précieux renfort au **Plan de Paysage de Saint-Pierre-de-Frugie dans le Parc du Périgord-Limousin** pour penser la création d'une ceinture maraîchère paysagère. Dans le Parc des Boucles de la Seine Normande, architectes et agronomes se sont intéressés à l'autonomie productive du Pays de Caux parallèlement à l'atlas de la biodiversité intercommunale en cours de réalisation. Les savoir-faire en management du tourisme et en design se sont retrouvés pour la valorisation des patrimoines aux Sources du Lac d'Annecy dans le Parc du Massif des Bauges. Ces dernières expériences seront bientôt à retrouver dans le carnet de route.

Le site de la Fédération comprend désormais un dépôt d'annonce pour les formateurs et les territoires en recherche de partenaires de projet, ainsi qu'une carte interactive pour référencer les ateliers conduits depuis 2018. Au total, **15 projets ont été désignés lauréats** en 2024 dont 6 projets thématiques « Biodiversité ».

11.3 LE PAYSAGE OUTIL DE PARTICIPATION HABITANTE : HABITER PARC

L'année a vu la poursuite de l'**animation de la plateforme « habiter-parc.fr »**, un outil destiné à favoriser une meilleure perception du territoire autour des questions du cadre de vie. En 2024, un travail d'accompagnement et de structuration de l'offre territoriale a été réalisé à travers l'**animation de 6 comités de pilotage**, accompagné de la Brenne, la Chartreuse, et les Préalpes d'Azur ; des présentations effectuées lors des webinaires ; la création d'articles dans les Liens Paysages.

Afin de pouvoir accompagner au mieux le réseau à rejoindre cette démarche, la Fédération a réalisé un inventaire des démarches de structuration de l'offre existante des Parcs naturels régionaux : habitat, alimentation, mobilité, santé, culture, tourisme... L'objectif est de pouvoir qualifier les démarches de structuration de l'offre territoriale afin d'alimenter et développer la plateforme du cadre de vie « habiter-parc.fr » en lien avec les projets de territoire. Cet inventaire a révélé que les Parcs naturels régionaux sont des laboratoires vivants où s'expriment des modèles de développement local respectueux de l'environnement et de la culture locale. Notamment, l'importance de la connaissance des ressources locales, du réseautage et des partenariats, de l'implication des habitants et acteurs locaux, ainsi que de la volonté d'innover à travers des projets de diversification économique (transition alimentaire, mobilité durable, biodiversité et paysages, éducation...).

➔ www.habiter-parc.fr



Habiter Parc – Parc de la Brenne



Atelier hors les murs à Saint-Pierre-de-Frugie, Parc Périgord-Limousin

11.4 CONTRIBUTION AU PLAN « AVENIR MONTAGNE »

Points clés et perspectives du projet « Avenir Montagne » : les Parcs naturels régionaux au carrefour des diversifications d'activités.



Les Parcs, à plus de 50 % des territoires classés « Montagne », présentent des caractéristiques partagées avec les autres territoires de montagne : une trajectoire qui du fait de l'altitude a généré des modes de vie et de production très particuliers. Cela s'est notamment traduit par des pratiques de culture et d'élevage de facto moins intensifs et plus durables, le développement de modes de vie et d'activités de production rendues nécessaires par un certain fonctionnement en « autarcie ».

Cela a eu aussi pour conséquence dans un certain nombre de territoires, des formes de spécialisation parfois très poussées autour d'une industrie ou du tourisme (notamment de neige).

Face à ces fragilités et en lien avec les opportunités de conforter un certain type de développement que l'on peut qualifier de durable depuis près de 60 ans dans le cadre de leur charte, les Parcs ont beaucoup œuvré afin d'appuyer leur développement socio-économique sur la qualité de leurs patrimoines remarquables, justifiant ainsi leur préservation en même temps que leur valorisation.

C'est en particulier le cas dans les domaines touristiques et agricoles.

Dans le domaine du tourisme et des activités de pleine nature, les Parcs n'ont eu de cesse de travailler avec les acteurs (qui ne se limitent pas aux hébergeurs et aux guides mais concernent aussi les agriculteurs, les artisans, les artistes...) et les collectivités pour promouvoir la qualité des paysages, de la biodiversité et des patrimoines culturels.

Dans un contexte nouveau de développement des flux touristiques dans les espaces naturels, les Parcs continuent d'accueillir et de travailler l'attractivité de leur destination tout en gérant au mieux la fréquentation.

Pour cela, ils peuvent jouer sur leur rôle renforcé de médiateur qui permet de sensibiliser et d'éduquer les différents publics et en particulier les nouveaux qui n'ont pas toujours les codes pour accéder aux milieux naturels. Ils le font de plus en plus aujourd'hui en développant de nouvelles formes de communication engageante (nudges) et des offres expérientielles et immersives qui qualifie leur destination touristique originale. Leur approche est d'autant plus pertinente qu'ils sont en capacité de connaître finement la nature et la quantité de flux sur leur territoire (notamment avec le déploiement d'outils comme out-doorvision).

Le projet « Avenir Montagne » conduit de 2022 à 2024 avec le soutien de l'ANCT, a mis en lumière l'importance d'une agriculture durable et ancrée localement dans les territoires de montagne. Les webinaires ont permis de partager des exemples de revitalisation de filières agricoles, d'explorer le rôle clé de la restauration scolaire dans la transition alimentaire. Ces échanges ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux de gouvernance alimentaire, de la transformation des produits locaux et du rôle des Parcs dans la structuration de ces filières, tout en contribuant à la préservation et à la valorisation des savoir-faire locaux.

C'est l'ensemble de l'expérience des Parcs dans ces différents domaines que la Fédération a partagé dans le cadre de ce programme au travers notamment des webinaires, de films et d'études.

Le réseau des Parcs naturels régionaux a joué un **rôle actif et concret** dans le Plan « Avenir Montagne », et ce à plusieurs niveaux. Il s'agissait, d'une part, de partager les expérimentations menées au sein des Parcs, notamment en matière de tourisme et de diversification des activités dans le contexte de l'adaptation au changement climatique, avec un accent particulier sur celles des stations. Ensuite, il était essentiel de **valoriser les travaux réalisés** sur l'intégration de la biodiversité dans l'économie touristique. Par ailleurs, l'expertise développée dans la mise en place de filières de proximité devait être transmise, tout comme le renforcement des coopérations entre les commissariats de Massifs et les Parcs naturels régionaux. Enfin, ce plan a offert l'opportunité aux Parcs de bénéficier des initiatives locales mises en œuvre dans d'autres zones de montagne.

Pour atteindre ces objectifs, la Fédération a organisé entre 2022 et 2024 **plus d'une dizaine de webinaires**, élaboré un guide sur « Une fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs » (voir partie 7.1), conduits des publications sur la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies touristiques, et mis en lumière le rôle de la marque « Valeurs Parc » comme levier de cohésion et d'animation pour les acteurs locaux. De plus, un **voyage d'étude en Vorarlberg**, région autrichienne, a été organisé pour examiner de près une stratégie territoriale d'adaptation axée sur les ressources locales, notamment en ce qui concerne l'habitat, l'alimentation, la conservation de la nature et la production d'énergie renouvelable. Cette approche a été étudiée dans le contexte d'un territoire montagneux au sein de l'Union européenne.



Dans son ensemble, le Plan « Avenir Montagne » a permis aux Parcs de montagne d'intensifier le travail en réseau en prenant en compte leurs spécificités géographiques, tout en améliorant la structuration de l'offre territoriale et en explorant de nouvelles voies de diversification dans un contexte de changement climatique, plus tangible en zones de montagne. Ce programme, porté par l'**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**, s'inscrit dans la continuité des grandes politiques d'aménagement du territoire initiées par la Datar, tout en intégrant les logiques et aspirations des acteurs locaux.

Adaptation et transition climatique

Dans le cadre des actions en lien direct avec les enjeux climatiques et l'adaptation des Parcs, la Fédération a réalisé une **enquête sur la place de l'adaptation** dans les actions et les stratégies des Parcs. Un retour de 55 Parcs sur 58 confirme l'importance du thème. Des besoins en matière de diagnostic initial, d'animation et de déploiement d'actions exemplaires et expérimentales sont ressortis. L'importance d'un accès à l'information et à une connaissance fine des actions possibles est partagée par les techniciens comme par les élus.

Ce travail a été suivi d'une série de webinaires sur les outils d'accompagnement pour les territoires avec notamment la démarche TACCT de l'ADEME et sur les Solutions fondées sur la nature (SFN). La question du paysage a également été mise en avant à travers un webinaire sur la démarche conduite par le Parc de Chartreuse sur la perception des paysages de l'adaptation. La Fédération a, en fin d'année, pu apporter une **contribution au débat public sur le 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique** à travers un cahier d'acteur s'appuyant sur les enseignements de l'enquête conduite cette année.

Ce travail a permis de nourrir des formations sur l'adaptation lors du séminaire organisé par la Fédération dans le Parc de la Martinique avec l'appui de l'ADEME et du Cnftpt de Martinique. La Fédération a bénéficié du soutien de la Banque des territoires, d'EDF et du MTEC. Ces journées et les rencontres avec les acteurs de terrain et les élus de Martinique ainsi que le partage d'expériences avec les Parcs présents ont renforcé la connaissance de l'action des Parcs sur cet enjeu majeur et de mieux percevoir les partenariats pour agir et contribuer aussi à des actions d'atténuation et d'adaptation.

10.5 DES PARCS ENGAGÉS SUR LE CARBONE

La Fédération a poursuivi son engagement dans la question des labels bas-carbone notamment dans le cadre d'un **label forêt « libre évolution »** dont la méthode sera en phase finale d'évaluation début 2025. Le travail se poursuivra en 2025 sur la mobilisation des outils carbone et sur les enjeux pour les collectivités et les filières.

10.6 ÉNERGIE ET TERRITOIRE : PLANIFICATION, CONVERGENCE DES TRANSITIONS, GESTION DES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES : L'ÉNERGIE DANS TOUS SES ÉTATS

La question de l'énergie a été marquée par les questions de planification et en particulier celle de la conception et du déploiement des ZAE nR. En 2024, certains textes associés à la suite de la loi APER sont entrés en vigueur notamment sur la question sensible de l'agrivoltaïsme. L'arrivée progressive à la fin du premier volet de consultation sur les Zones d'accélération des énergies renouvelables a permis de faire le point sur les attentes des collectivités des Parcs et sur le niveau de prise en compte de l'avis des Parcs. Pour avoir un panorama de la situation, la Fédération a organisé à deux reprises un webinaire d'échange sur le sujet avec les techniciens en charge du sujet. Ces webinaires ont souligné le **très fort accompagnement des Parcs** auprès des communes : réalisation de documents complémentaires à ceux fournis par l'État pour évaluer les zonages, accompagnement technique et travail important sur l'analyse et le conseil sur les projets de ZAE nR présentés. La complexité des situations, la difficulté liée à la diversité des modes de gestion de ce sujet dans les différents régions et départements rendent d'autant plus nécessaire le rappel de la qualité particulière des Parcs qui sont des aires protégées reconnues par l'État et les Régions et doivent donc pouvoir bénéficier de projets en cohérence avec les enjeux centraux inscrits dans les chartes de Parcs.

La Fédération a pu également associer l'UICN lors de ses réunions ce qui a abouti à la contribution de plusieurs Parcs à une étude conduite par l'UICN et l'ADEME qui analysera les méthodes des territoires pour gérer les projets de ZAE nR notamment sur l'angle de la prise en compte de la biodiversité.

Cette année a marqué par l'aboutissement d'un **travail partenarial fort avec Enedis** qui a conduit au lancement en octobre d'une clé de lecture « Parcs » sur le site « Bilan de mon territoire ». Ainsi, les Parcs pourront accéder à un panorama complet de leur profil énergétique et d'une comparaison avec les territoires voisins ou les moyennes régionales.

Le Congrès des Parcs à Narbonne a permis lors du marché aux initiatives d'avoir un **espace énergie** avec la présence d'EDF, d'Enedis, d'Engie, de l'association des Centrales Villageoises. En début d'année, la Fédération et GRTGaz se sont rendus dans le Parc du Gatinais français pour découvrir une unité de méthanisation et réaliser un film sur ce sujet et sur la prise en compte de l'avis des Parcs.

Enfin, la Fédération est intervenue lors des rencontres du SER sur l'énergie et la biodiversité, lors du **salon Energaia** à Montpellier avec une table ronde dédiée aux Parcs. Elle a également été sollicitée pour une présentation des attentes des Parcs vis-à-vis de projet Enr dans une publication de France Renouvelables.

La Fédération a renouvelé son **partenariat avec OMEXOM** avec qui elle travaille sur une meilleure intégration des enjeux environnementaux, paysagers et énergétique dans la conduite des chantiers d'infrastructures

énergétiques. Une rencontre avec les directeurs de Parcs a été organisée lors d'une réunion des directeurs à Paris. Début 2025, la Fédération et Omexom proposeront à des Parcs volontaires de travailler sur un chantier en cours.

Renouer le dialogue entre gestionnaires d'aires protégées et acteurs de l'énergie pour une meilleure intégration des enjeux de biodiversité

En juillet 2024 a été lancé l'action « **Énergies renouvelables dans les aires protégées** » du programme LIFE BIODIV FRANCE. Le webinaire de lancement du 7 octobre, qui a réuni l'ensemble des parties prenantes – gestionnaires d'aires protégées (Natura 2000, CEN, PNR, PNx...), acteurs de l'énergie (RTE, EDF), agences de l'état (ADEME, OFB...) et société civile (LPO, FNE, WWF...) – a permis de présenter les actions à venir du programme pour les trois prochaines années. Ce webinaire a également été l'occasion d'une première analyse de l'enquête envoyée à l'ensemble du réseau « Aires protégées », qui nous a ainsi fourni des informations plus détaillées sur le positionnement des aires protégées en matière d'énergies renouvelables. Les premiers résultats ont confirmé la pertinence d'un travail en réseau inter aire protégée sur l'appréhension des EnR dans ces territoires.

Santé des sols dans les Parcs

Dans le cadre des réflexions sur l'impact des énergies renouvelables sur les sols, la Fédération s'est engagée, en juillet 2024, dans une **nouvelle convention avec l'ADEME**. Ce partenariat a pour objectif de dresser un état des lieux des actions menées et de recenser les besoins en matière de gestion des sols au sein des Parcs. C'est dans cette optique qu'a été diffusée, en octobre, une note d'analyse intitulée « **Les enjeux des sols dans le cadre de la transition énergétique et écologique** » à l'ensemble du réseau des Parcs. Afin d'accompagner la montée en compétences des agents des Parcs sur cette thématique, un webinaire animé par la Fédération le 17 décembre, avec l'intervention de Raphaël Gros, professeur à l'IMBE, a permis d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement et les caractéristiques d'un sol en bonne santé (structure, fonctionnalités et services écosystémiques). 2025 permettra de poursuivre cette mission et s'annonce très prometteur face à ce sujet montant, qui suscite un grand intérêt pour les Parcs.

Pollution lumineuse

La Fédération a poursuivi le travail relatif aux éléments en faveur de la réussite de l'engagement des territoires dans une stratégie de maîtrise de la pollution lumineuse et de construction de stratégies adaptées à chaque territoire.

Elle a poursuivi, en partenariat avec le Ministère, la construction d'un futur **label « Entreprise engagée pour la nuit »**. Ce futur label, destiné à des entreprises allant au-delà des préconisations du cadre réglementaire, se déploiera sur des territoires ou des collectivités portant une stratégie sur le sujet. Cette année, nous avons tourné deux films illustrant le rôle actif des entreprises dans le cadre d'une stratégie territoriale. Ils seront diffusés lors du lancement du label.

Nous avons également poursuivi les échanges techniques et pratiques entre les Parcs et la DGPR. Le réseau des Parcs et la Fédération ont pu également soutenir et s'engager dans le cadre de l'opération « **Le jour de la nuit** » en octobre.

Au dernier trimestre, la Fédération a engagé un nouveau partenariat avec l'ADEME visant à identifier les réponses techniques déployées dans les Parcs pour un éclairage public cohérent avec les normes et les enjeux biodiversité. Cette action prendra fin mi 2025 et donnera lieu à un webinaire de restitution et des documents pratiques.

La Fédération a **participé aux travaux de création de l'association DarkSky France** qui relaye et porte les enjeux autour des labels « DarkSky international » notamment celui des RICE (réserve internationale de ciel étoilé).

Dans le cadre de la coopération européenne, la Fédération a mobilisé l'association DarkSky France et celle en charge du jour de la nuit pour témoigner dans un webinaire d'EUROPARC. Enfin, par le biais de la section francophone d'Europarc, la Fédération s'est rapprochée de la Fédération des Parcs Wallons et de Bruxelles Environnement dans le cadre d'un projet européen sur la maîtrise de la pollution lumineuse et les activités économiques.

ÉcoQuartiers

La Fédération s'est à nouveau mobilisée à la fois à travers la **diffusion du label** et autour des **expertises des projets** EcoQuartier. Elle a participé aux différentes sessions de la commission nationale et également à des expertises de projets. Une enquête sur la prise en compte de l'adaptation dans les ÉcoQuartier est en cours et donnera lieu à un webinaire de restitution courant 2025. La Fédération avec l'appui du Ministère finalise dans le cadre de la série inventer demain deux films relatifs notamment à la question de l'eau dans les ÉcoQuartiers.

11.7 RÉNOVATION ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

La Fédération a organisé un **séminaire d'échange** en Brenne sur la question de la rénovation et de la mobilisation des matériaux géo-sourcés et biosourcés. La forte mobilisation du Parc de la Brenne, la richesse de son expérience dans le domaine a été complétée par les témoignages des Parcs présents, des Vosges du Nord en passant par la Brière et le Gatinais Français : gestion des ressources, montage des filières, formation des acteurs et sensibilisation des publics ont été les thèmes marquants de ces journées avec une grande diversité de matériaux, d'architectures et d'enjeux. L'Anah a pu aussi apporter son témoignage et ouvrir des pistes sur une meilleure intégration des solutions biosourcés dans les solutions relatives à la rénovation énergétiques des logements.

Dans la suite de cet événement, la Fédération a engagé un **partenariat avec l'Anah** pour mettre l'accent sur une meilleure prise en compte de la dimension patrimoniale et architecturale dans les conseils et sur les voies d'une prise en compte des matériaux biosourcés dans les préconisations faites aux particuliers. Ce partenariat a aussi pour vocation de favoriser les échanges et collaboration dans les Parcs notamment à travers les conseillers que les Parcs portent dans le cadre des dispositifs gérés par l'Anah.

Vie culturelle, éducation et lien social



La commission « Vie Culturelle, Sociale et Éducation » contribue à la définition et à la mise en œuvre des actions culturelles et éducatives sur l'année. Je suis accompagné dans sa présidence par Dominique Allix (Monts d'Ardèche) et Laurent Laroche (Brenne). Les directeurs référents sont Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande) et Olaf Holm (Montagne de Reims). Elle s'est réunie les 20 mars et 18 décembre. Les faits marquants de 2024 sont :

- la parution du livre Jeunesse « J'explore la France et ses merveilles » aux éditions Casterman,
- le séminaire technique « Culture et Éducation » qui s'est réuni la Sainte-Baume a porté sur le thème « Culture, Éducation & Transitions : Quelles évolutions dans nos missions ? »,
- la série de webinaires intitulés « Mettre en œuvre des dynamiques de coopérations durables entre les Parcs naturels régionaux et les Dracs pour le déploiement de l'EAC »,
- la restitution de la création musicale « l'aire de l'eau » en Brenne,
- la poursuite des actions en faveur du Patrimoine Culturel Immatériel,
- l'élaboration d'une action portant sur l'engagement de la Jeunesse en faveur de la Biodiversité dans les Parcs naturels,
- la tenue de la formation sur l'implication des habitants avec le CNFPT,
- la participation à la toute première rencontre sur la question de la culture et la création artistique dans les Parcs nationaux.

Jean-Jacques Boussaingault, Président de la Commission Vie culturelle, éducation et lien social, président du Parc du Gâtinais français

La parution du livre Jeunesse « J'explore la France et ses merveilles »



Le 4 septembre 2024, était diffusé nationalement « J'explore la France et ses merveilles », un ouvrage édité par la prestigieuse maison Casterman. Cette très belle initiative s'est appuyée sur le savoir-faire et les expériences d'édition jeunesse dans plusieurs Parcs et sur le savoir-faire de la Fédération des Parc naturel pour l'édition d'ouvrages en partenariat avec des éditeurs nationaux.

Elle s'est également appuyée sur les conclusions de l'étude « Livre et Lecture » réalisée par

la Fédération des Parcs naturels en 2021, dont l'un des objectifs est notamment d'encourager le déploiement d'actions partenariales en faveur de la lecture publique en milieu rural auprès des plus jeunes.

Un groupe de travail transversal aux Parcs et un comité de pilotage national composé de membres du ministère de la Culture, de l'Association des Bibliothèques Départementales, de l'association des Bibliothèques de France et du Centre National de la Littérature pour la Jeunesse se sont régulièrement réunis.



12.1 LE SEMINAIRE TECHNIQUE « CULTURE ET ÉDUCATION »

Il s'est réuni en Sainte-Baume du 6 au 8 novembre et a rassemblé **36 chargés de mission Culture et Éducation** au territoire de 26 Parcs différents. Il a porté sur le thème **« Culture, Éducation & Transitions : Quelles évolutions dans nos missions ? »**

Aujourd'hui encore plus qu'hier, les Parcs ont à faire face aux urgences écologiques, climatiques et aux mutations de la société. Et cela, plus particulièrement dans les milieux ruraux que sont les Parcs naturels régionaux de France.

Face à cette nécessité la séminaire a réinterrogé les pratiques professionnelles en matière d'éducation à l'environnement, d'actions culturelles

Quels espaces de dialogue devons-nous ouvrir avec nos territoires ? Comment pouvons-nous prendre en compte les nouvelles pratiques citoyennes ? Comment devons-nous réinventer nos pratiques professionnelles pour tenir compte de ces changements ?

Pour répondre à ces questions, ont été invités :

- **Silvère Chéret**, médiateur de ressources et services, numérique éducatif au Réseau Canopé Direction Auvergne-Rhône-Alpes.

Il vient nous présenter la formation intitulée *L'Enquêthon « Imaginer la transition écologique et sociale dans l'éducation »*

Extrait de la présentation de la formation : Partout sur les territoires, les communautés éducatives cherchent à s'engager dans des réflexions et des actions collectives autour de questions socialement vives telles que la transition écologique ou les inégalités sociales.

Pour faire converger les connaissances, les idées et les énergies, Réseau Canopé propose Enquêthon, une formation d'une journée alliant enquête et créativité. En plus de mobiliser l'intelligence collective sur un sujet donné, ce dispositif permet de développer vos connaissances et de créer une culture commune sur ce sujet.

- **Thomas Berrhoun**, consultant en sciences comportementales auprès d'acteurs de la sensibilisation/prévention. Il est également doctorant et le sujet de sa thèse est *Le paradigme de la communication engageante appliqué à la promotion de la consommation responsable : une articulation théorique de l'appel à la peur, de l'influence normative et de la théorie l'engagement.*



Les webinaires « Mettre en œuvre des dynamiques de coopérations durables entre les Parcs naturels régionaux et les Dracs pour le déploiement de l'EAC »

À la suite de la journée du 14 décembre 2023, qui avait illustré les coopérations inspirantes entre les Dracs et les Parcs, il s'agissait de **poursuivre l'interconnaissance et la coopération entre DRAC et Parcs** dans le domaine de l'EAC en prenant appui sur les stratégies et les modalités de développement de l'EAC des DRAC (AAP, résidences, projets de territoire, contractualisations, etc.).

Le webinar du 19 septembre s'intitulait « S'approprier le Pass Culture ». Le webinar du 17 octobre, quant à lui s'intitulait « S'approprier les outils de développement de l'EAC des Dracs ». Ce sont une trentaine de chargés de mission de Parcs et une vingtaine d'agents des Dracs qui ont pu participer à ces webinaires.

La restitution de la création musicale « L'air de l'eau » dans le Parc de la Brenne

En partenariat avec la Sacem et le ministère de la Culture, la Fédération lançait en 2023 un AML intitulé **« Création musicale en milieu rural #2 »**. La candidature commune des Parcs de la Brenne et de Loire-Anjou-Touraine a été retenue. Après une résidence de médiation et de création musical, le 30 juin 2024, la Manufacture des Arts Numériques de Bourges (MANB) présentait, dans les jardins du château d'Azay le Ferron, sa création musicale « L'ère de l'eau ».



Restitution L'air de l'eau

12.2 L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'envie de la jeunesse de se mobiliser pour la préservation de la biodiversité est importante. Ceux-ci sont souvent très bien sensibilisés dans le cadre de leur scolarité aux enjeux climatiques, énergétiques, écologiques. Mais, l'information et la sensibilisation ne suffisent pas. La capacité d'agir, concrètement, dans son territoire, contribue à atténuer l'éco-anxiété et les risques associés. Des phénomènes qui ne sont pas à négliger.

Il est donc nécessaire d'encourager l'éco-résilience et donc, de permettre à la jeunesse de :

- **Créer un lien avec le Vivant et la Nature**, en privilégiant le contact direct.
- **Participer à des expériences émotionnelles et sensibles fortes** dans la Nature.
- **Donner la possibilité d'agir** et d'œuvrer concrètement et collectivement.

Un projet qui a pour ambition de :

- Contribuer activement au déploiement de deux dispositifs emblématiques que sont « le **Service Civique Écologique** » et « les **Aires Éducatives Terrestres et Marines** » dans les Parcs naturels ;
- Encourager tous les liens possibles qui peuvent être faits entre les **actions permettant l'engagement collectif et le mieux-être de la jeunesse** dans les Parcs naturels ;
- Encourager, promouvoir et accompagner le **déploiement de ces dispositifs** auprès des collectivités locales adhérentes des Parcs naturels régionaux.

Ce projet qui reçoit le soutien de l'OFB se déploiera de septembre 2024 à février 2026.

12.3 LA POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

a/ La formation

Il s'agissait de suivre un processus de formation sur le Patrimoine Culturel Immatériel. Les agents ont bénéficié d'approches théoriques et méthodologiques. L'analyse de cas pratiques a permis d'appliquer les apports directement.

« Présenté comme patrimoine vivant témoin de la diversité culturelle, le PCI doit faire le lien entre patrimoine matériel et naturel, et doit contribuer au développement durable. ».

En moyenne entre 20 à 25 agents de Parcs pour les temps de formation et entre 10 et 15 collègues pour les temps d'intersession.

b/ Le guide des bonnes pratiques du PCI dans les Parcs

Il s'agissait de confier une mission à un expert pour la finalisation de la rédaction du guide des bonnes pratiques du PCI. Un premier travail de collecte des pratiques a été réalisé en 2023. Ce guide est à destination des agents des Parcs et des techniciens.

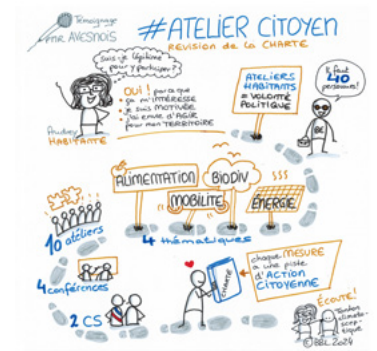
c/ L'argumentaire « Le patrimoine vivant, tous concernés par sa transmission ! »

Ce document s'adresse aux particuliers, membres d'une collectivité ou d'une association, acteurs économiques ayant un projet autour du patrimoine vivant et souhaitant intégrer le patrimoine vivant dans son projet.

12.4 L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS L'ACTION DES PARCS

La formation avait comme objectifs pédagogiques de permettre aux stagiaires de :

- Savoir identifier les acteurs à solliciter pour les impliquer dans les projets des Parcs
- Savoir identifier les actions à mettre en place pour construire une culture commune et encourager les changements
- Mettre en pratique des cas concrets issus de situations.



Atelier citoyen en Avesnois

La formation s'est déroulée, au siège du CNFPT, sur 2 journées en présentiel et sur 2 visio-conférences de 3h et a rassemblé 12 agents de Parcs.

L'**atelier « Impliquer les habitants, un gage de réussite du projet de territoire »** s'est déroulé lors du Congrès dans le Parc de la Narbonnaise. Il a rassemblé plus d'une centaine de participants issus de Parcs, mais aussi d'autres collectivités territoriales, de partenaires institutionnels et aussi de Parcs naturels belges.

Plusieurs intervenants issus de Parcs, d'associations des Amis de Parcs, de collectivités locales partenaires se sont succédés pour illustrer concrètement comment l'implication des habitants peut être une véritable opportunité pour les Parcs et leurs territoires lors des révisions de Chartes Constitutives, la mise en œuvre leurs actions et celles de leurs Communautés de Communes adhérentes dont l'une des finalités est de construire ensemble une œuvre commune et un savoir commun.



Atelier Congrès 2025 Implication des habitants



Illustration Clara Fontana

Une équipe de **31 personnes**

Éric Brua, directeur, **Sylvie Gauchet**, secrétaire générale, **Stéphane Adam**, chargé de mission Développement économique, social, tourisme, **Olivier André**, responsable de communication, **Arnaud Bérat**, chargé de mission Éducation et culture (temps partiel, mis à disposition par le PNR des Monts d'Ardèche), **Océane Cebollada**, chargée de mission Alimentation et Prairies Life (CDD), **Léa Chariol**, chargée de Communication numérique, **Julien Chesnel**, chargé de mission Forêt et Filière bois (temps partiel, mis à disposition par le PNR des Boucles de la Seine normande), **Sibylle David**, chargée de mission Observatoire des Parcs (CDD), **France Drugmant**, chargée de mission Agriculture et alimentation, CORP, **Clara Fontana**, chargée de mission International, **Bastien Galant**, chargé de mission Enseignement supérieur et Territoires (CDD), **Marine Gonthier**, chargée de mission Risques incendie (CDD), **Fabien Hugault**, chargé de mission Ateliers territoriaux et Chartes, **Anne Le Garrec**, assistante de direction, **Maud Meunier**, responsable administrative, Paie et Ressources humaines, **Florence Moesch**, chargée de mission Politique agricole commune, **Thierry Mougey**, chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace, **Philippe Moutet**, chargé de mission Climat, énergie, architecture, **Valérie Petel**, assistante, **Ophélie Peirin**, chargée de mission Marketing territorial, **Hortense Philipot**, chargée de mission Défi Familles à Biodiversité positive Life (CDD), **Aurélié Philippeau**, chargée de mission Natura 2000, **Léa Pourchier**, chargée de mission Life ENR et Biodiversité (CDD), **Christine Rosse**, comptable, **Léa Roumazeilles**, product owner Logiciel EVA, **Nicolas Sanaa**, chargé de mission Aménagement du territoire, **Maé Soulet**, chargée de mission Life Forêt - Entreprises (CDD), **Nathalie Streib**, chargée de Communication, **Anais Tessore**, chargée de mission Chartes, **Dominique Vespuce**, assistante de pôles

Coopération thématique avec des Parcs

IPAMAC : Tourisme, loisirs et sports de nature - **Laura Leotoing et Benjamin Cau**
 Baronnies Provençales : Animation Inter-Parcs Loup - **Gwennaëlle Pariset**
 Vosges du Nord : Cartographie, géomatique - **Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux**
 Oise Pays de France : Cartographie, géomatique - **Pascal Lambert**

➔ Avec le soutien de

14 Régions et Collectivités territoriales uniques



18 Partenaires financiers



Coordination

Eric Brua, directeur et Sylvie Gauchet, Secrétaire générale

Recherche iconographique et documentaire, suivi de fabrication

Anne Le Garrec, Nathalie Streib

Mise en page

Laurence Venot – www.champsdevision.fr

Crédits photo

FPNRF, Michel Fleury, Secrétariat Environnement Bahia, Céline Lecomte OFB, Aurélie Philippeau, Paul Coutard, Mathilde Castillon, PNR Avesnois, PNR BSPM, PNR Luberon, Clara Fontana, Léa Chariol, Arnaud Bérat



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels 75 010 Paris

Tél. 01 44 90 86 20

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux

